

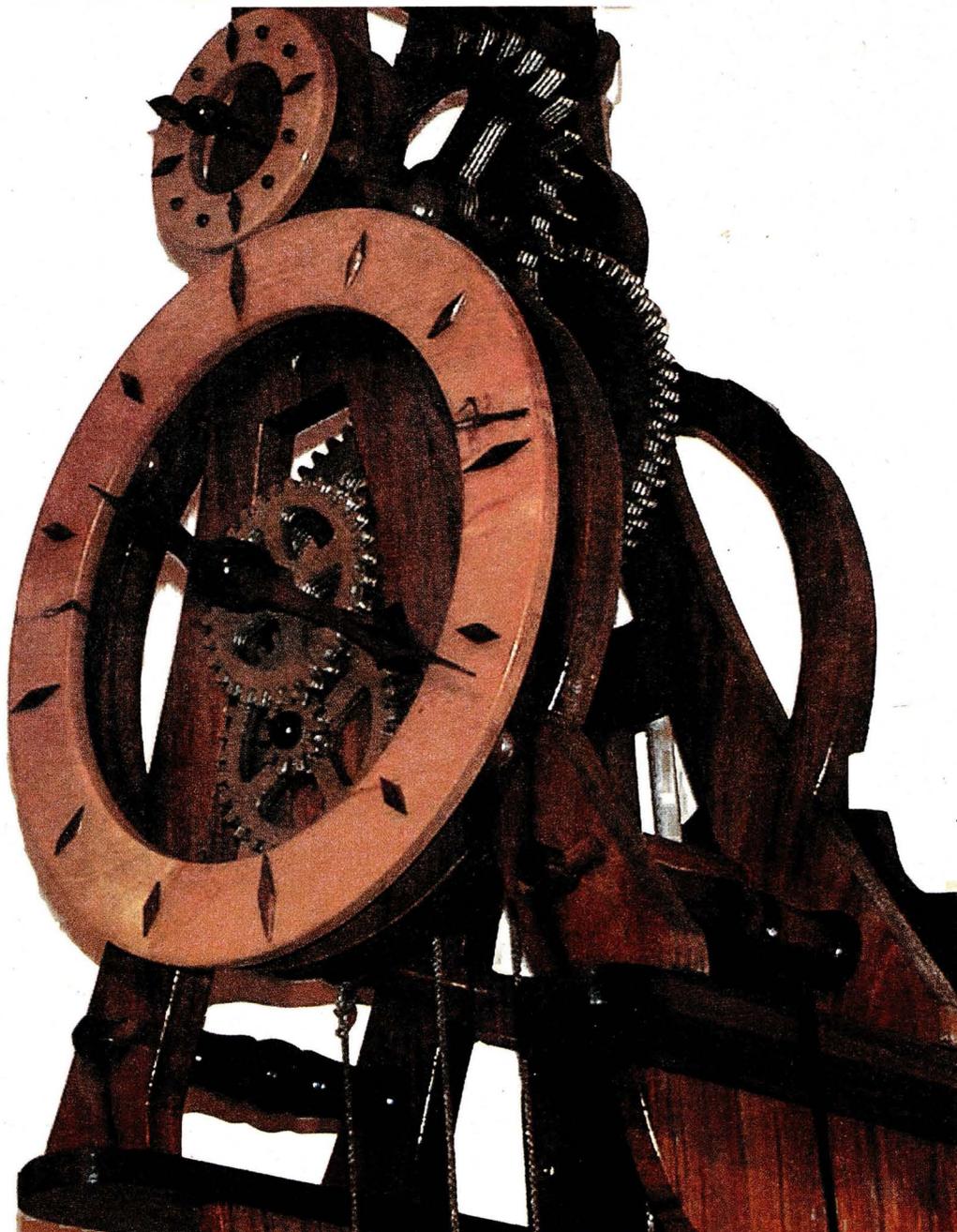
le monde  
libertaire

hebdomadaire de la Fédération anarchiste  
adhérente de l'Internationale des fédérations anarchistes

# le monde libertaire

## Main basse sur les 35 heures

journée  
d'action  
le 5 février



M 02137 - 1384 - F: 2,00 €



2€

ISSN 0026-9433

« Le bonheur est la plus grande des conquêtes,  
celle qu'on fait contre le destin qui nous est imposé. »  
Albert Camus

hebdo n° 1384

du 3 au 9 février 2005

# Sommaire

**Chirac, c'est un sacré rigolo**, par Le Furet, page 5

**Quelle putain d'école**, par Fred, page 6

**Tête hors du sable, l'autruche**, par F. Ladriss, page 7

**Le nucléaire, une histoire**, par Daniel, page 8

Tu creuses, nous creusons, **ils encaissent**, par A. Béjeant & A. Devriendt, page 9

**Et ils actionnent la pompe à phynance**, par Jacques Langlois, page 12

**La chasse est toujours ouverte**, par André Sulfide, page 15

**CNT, le journal de la glorieuse CNT**, page 17

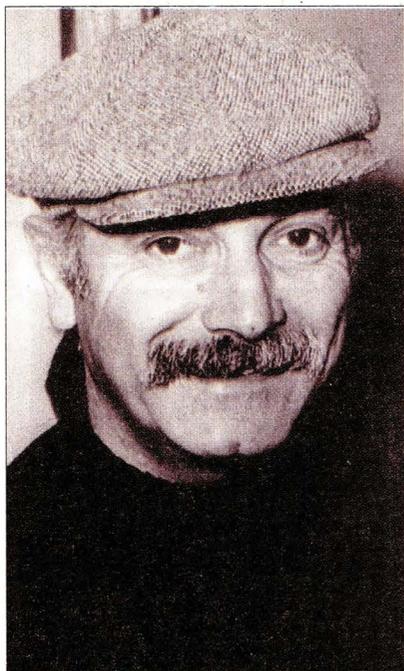
**Ngo Van, l'arbre abattu**, par Charles Reeve, page 18

**La renaissance du cinéma afghan**, par Laurence Berger, page 19

**Brassens, un calotin ?**, par Jipé, page 20

**De l'oseille pour notre poste !**, page 21

**Agenda**, page 23



## Tarifs

(Hors-série inclus)

3 mois, 13 n<sup>os</sup>

6 mois, 25 n<sup>os</sup>

1 an, 45 n<sup>os</sup>

## France

et DOM-TOM

20 €

38 €

61 €

## Pli fermé

(France)

32 €

61 €

99 €

## Étranger

27 €

46 €

77 €

## BULLETIN D'ABONNEMENT

### Abonnement de soutien

1 an, 45 n<sup>os</sup>  76 €

Pour les détenus et chômeurs, 50 % de réduction en France métropolitaine (sauf sous pli fermé). Les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement bancaire international (IBAN: FR 76 4255 9000 0621 0028 7960 215). Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière feuille de routage.

(en lettres capitales. Règlement à l'ordre de Publico, à joindre au bulletin)

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Rédaction et administration: 145, rue Amelot, 75011 Paris. Tél.: 01 48 05 34 08 – Fax: 01 49 29 98 59

Directeur de publication: Bernard Touchais – Commission paritaire n° 0609 C 80740 – Imprimerie EDRB (Paris)  
Dépot légal 44 145 – 1<sup>er</sup> trimestre 1977 Routage 205 – EDRB Diffusion NMPP. Photos et illustrations de ce numéro: droits réservés.



## Sursaut dans l'Éducation nationale ?

En cette période de commémoration de la Shoah, que peuvent ajouter les anarchistes? Il est rude de répondre. Redire: « Plus jamais ça! »? Nous voudrions nous joindre à cette expression convenue, mais depuis 1945 l'horreur concentrationnaire, l'extermination génocidaire se sont répétées en de nombreux pays, même si elles n'ont pas atteint le niveau d'ignominies que représente la solution finale mise en place par le régime nazi, c'est-à-dire l'industrialisation de la mise à mort des juifs. L'Humanité s'est réveillée difficilement de ce cauchemar, et à juste titre: celui-ci étant devenu de facto une part de notre identité. Le nier, refuser le statut d'homme aux responsables et exécuteurs de la Shoah en les transformant en monstres permet de nous déresponsabiliser face à cette horreur, celles qui ont suivi et qui suivront.

L'indispensable travail de mémoire tant plébiscité ces jours-ci n'est pas une tâche aussi simple que les médias le laissent penser. Pour exemple, la France d'après-guerre n'a voulu voir qu'une facette bien réductrice de cette horreur. Les seuls récits accessibles étaient alors ceux des hommes de la Résistance. La France devait se reconstruire... Il a fallu attendre les années 70 pour parler du génocide des juifs et encore quelques années plus tard pour évoquer celui des homosexuels et des Tsiganes, pour reconnaître depuis peu l'implication de l'État français dans la Shoah.

La date du 27 janvier 1945, libération du camp d'Auschwitz-Birkenau, où furent exterminés près d'un million de juifs, a été choisie pour commémorer la Shoah. L'État d'Israël n'a pas choisi paradoxalement cette date. Il lui a préféré une autre date, en avril, correspondant à l'insurrection du ghetto de Varsovie. Il préférerait l'image de résistants juifs s'élevant contre la barbarie que celle d'un peuple humilié, gazé et brûlé dans les fours crématoires. La raison est légitime mais aussi instrumentalisée puisque, pendant les années 50, choix de cette date de commémoration, l'État d'Israël était en pleine construction dans une région hostile, l'image positive de combattants étant alors plus adéquate. Lire à ce sujet le livre d'Idith Zertal, intellectuelle israélienne, *la Nation et la Mort, la Shoah dans le discours et la politique d'Israël* aux éditions La Découverte.

Si elle n'est pas laissée aux seuls historiens pour la construction d'un savoir désintéressé, la mémoire a ceci de complexe qu'elle devient alors la cible de multiples instrumentalisation du pouvoir en place. Les démocraties actuelles ne nous protègent en rien de cette instrumentalisation. Elles se sont montrées à de multiples reprises défailtantes ou complices des régimes autoritaires. Elles ont pu elles-mêmes revêtir le masque de l'horreur contre les peuples.



**Virginie Benito**

**APRÈS LES ÉCHECS** du printemps 2003 sur la loi de décentralisation et les retraites, on pensait qu'il serait encore difficile de mobiliser dans l'Éducation nationale pendant un certain temps. Il est vrai que le moral a été atteint et que, plus grave encore, la confiance dans la capacité collective de changer les choses s'était bien éteinte. Dans le même temps, le gouvernement peine un peu à mettre en place son projet de décentralisation, comme quoi la résistance déployée n'a pas été totalement inutile. L'an passé, c'est surtout à des cas de répression syndicale graves, comme dans tous les autres secteurs, et à des abus de la hiérarchie, que les personnels ont été confrontés. Rappelons le cas de Roland Veuillez, CPE à Nîmes et muté arbitrairement à Lyon. Après un long combat:

800 km à pied de Nîmes à Paris, entre août et décembre 2003, et une grève de la faim de quarante jours devant le ministère de l'Éducation nationale en 2004, il a appris le 25 janvier le verdict du conseil supérieur de la Fonction publique: les faits reprochés n'étaient pas avérés. C'est une victoire pour lui et tous ses soutiens (notamment Sud-Éducation), mais combien d'autres cas non résolus?

### **Trop, c'est trop!**

Qu'est-ce qui fait qu'à nouveau on peut sentir frémir un vent de colère? Pourquoi en grève pour plus de 50 % d'entre eux le 20 janvier dernier, les personnels de l'Éducation nationale sont-ils massivement descendus dans la rue alors que la résignation semblait l'emporter?

C'est l'ensemble du monde du travail qui est touché par des licenciements et la remise en cause des acquis sociaux. Le fait que d'autres secteurs des services publics se soient mobilisés dans la même semaine de façon relativement unitaire a sûrement été une raison de la réussite de cette journée, le passé ayant montré la nécessité impérieuse de luttes interprofessionnelles. Il y a dans l'Éducation nationale un vrai ras-le-bol. On accuse « l'incompétence des enseignants à assurer la réussite scolaire de tous les enfants », quand on sait que les causes de l'échec sont avant tout sociales et que, sans agir profondément et durablement sur les conditions de ressources et de vie des familles, rien ne pourra être réglé. La France serait l'un des pays à dépenser le plus de moyens pour son école ; donc, puisque les moyens n'auraient pas d'incidence directe sur les résultats, on peut se permettre de ne pas remplacer la moitié de ceux et celles qui partent en retraite. Ainsi 5 500 emplois sont supprimés dans le second degré. Les fermetures de classe annoncées dans le premier degré sont aussi catastrophiques (soixante dans la seule académie de Rouen!)

Les personnels dans leur ensemble, et les parents par la même occasion, sont « incapables de remplir leur rôle éducatif et d'apprendre les règles de vie en société aux jeunes », alors on licencie les emplois jeunes, on réduit les heures de surveillance et on envoie la police pour mâter les « sauvages ». En effet, le 6 janvier dernier, on a assisté dans beaucoup d'établissements « sensibles » à un déploiement de forces de l'ordre pour fouiller et impressionner les jeunes. Il n'y a aucune raison pour que cela s'arrête!

La précarisation et la privatisation sont des éléments structurels de gestion des personnels et des missions et sont liées à une volonté de réduire le coût du service public. C'est ce qui est en jeu dans la loi que le ministre Fillon s'apprête à présenter à l'Assemblée.

### **Le projet Fillon réactualise la fonction sociale de l'école**

L'idée que l'école et les choix d'orientation des jeunes doivent être guidés par les besoins prévisibles de la société et l'économie est une constante dans le projet de loi. La fonction sociale de l'école serait d'adapter les élèves aux conditions de la compétitivité économique. De plus, le vocabulaire employé est significatif. S'il est réaffirmé que l'école doit apporter des connaissances, des savoir-faire, des savoir-être, le terme de compétences est largement utilisé.

### **Le projet est élaboré sur la base de ce que l'école coûte à la société**

D'où la mise en place d'un socle commun de compétences et de connaissances indispensables et la suppression simultanée des enseignements qui coûtent cher au regard de ce qu'ils apportent au monde de l'entreprise

(suppression de l'option économique et sociale en seconde, etc.). Ce choix est le reflet d'une conception purement utilitariste de l'enseignement: en savoir suffisamment pour être employable et capable d'adaptation. Il consacre le renoncement à apporter une culture la plus large possible aux populations qui n'y ont pas accès en dehors de l'école. Il entérine l'abandon de l'idée que chaque élève est susceptible de progrès.

Pour atteindre cet objectif de réduction des coûts, on fera de plus en plus appel à des assistants d'éducation, des professeurs associés issus des milieux professionnels. De même, en cas d'absence d'un prof, les enseignants peuvent être appelés à effectuer le remplacement en heures supplémentaires (plus de remplaçants), et la formation continue sera désormais effectuée en partie hors temps scolaire.

L'école maternelle est gravement menacée d'extinction. En effet, la grande section se voit rattachée à l'école primaire dans le nouveau cycle 1 et, dans le même temps, il n'y a plus d'obligation d'accueil, que les parents souhaitent, pour les jeunes enfants. Économie et retour des femmes à la maison, on fait d'une pierre deux coups!

### **La fonction de contrôle social est nettement renforcée :**

Au collège, une note correspondant à l'assiduité et au comportement des élèves sera introduite dans le diplôme national du brevet. Le projet de loi prévoit également la mise en place d'un « contrat individuel de réussite éducative ». Présenté comme un moyen d'aider les élèves en difficulté, c'est aussi un moyen de sélection et d'orientation vers des filières de relégation. L'introduction du contrat responsabilise l'élève mais en faisant de lui le seul responsable de son échec; en effet, ici, un des deux signataires du contrat est à la fois juge et partie (on est loin du contrat égalitaire cher à Proudhon ou aux militants de la pédagogie Freinet!).

Ne nous y trompons pas, certains parents et même certains enseignants vont peut-être apprécier cette reprise en main de façade. Par ces temps de chômage, il est légitime de souhaiter que les jeunes puissent tous avoir un débouché professionnel, même s'ils n'ont pas le choix et sont orientés de plus en plus tôt. Mais il faut être conscient que cette loi relève d'une politique globale volontaire de précarisation de la population pour une meilleure mise sous la coupe libérale. Elle a aussi une fonction idéologique de normalisation de la jeunesse.

Peut-être les lycéennes et les lycéens, largement mobilisés durant les dernières manifs et apportant un vrai souffle de dynamisme l'ont-ils pressenti? Les enseignants devront encore dépasser leur relative inertie et faire savoir de toutes leurs forces le refus des lois qui se mettent en place et leur volonté de construire une véritable école du peuple.

V. B.



# Chirac écolo rigolo

ON SE SOUVIENT de sa promesse de nager dans la Seine du temps où il était maire de Paris et que le fleuve charriait toutes sortes de choses mais pas un poisson vivant... Et puis tant de déclarations... Et puis il y eut les fameux essais nucléaires dans le Pacifique, contre lesquels il s'opposerait dès que le programme aurait été achevé. On peut dire que cette promesse-là fut tenue... On se souvient aussi comme il était agaçant d'être touriste à l'étranger cette année-là.

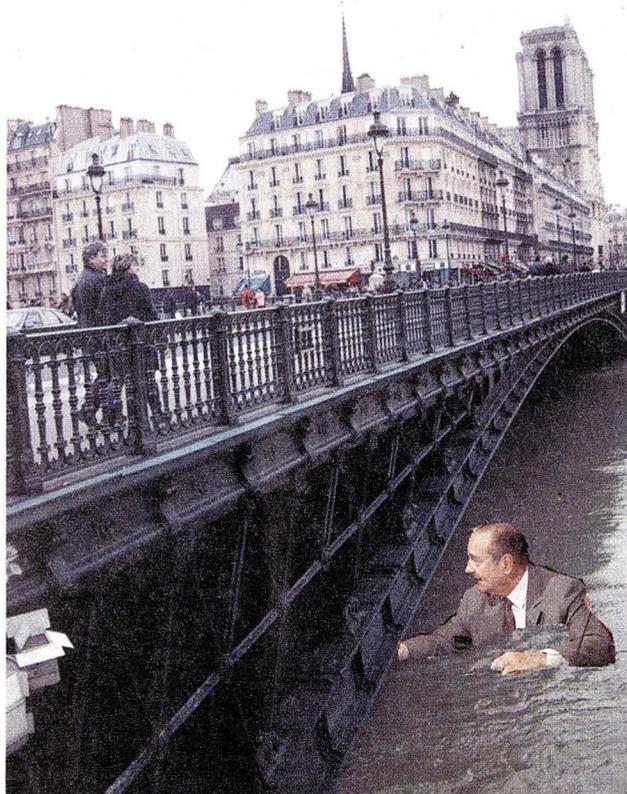
Depuis lors il y eut aussi la fameuse « Charte de l'environnement adossée à la Constitution ». On allait voir ce qu'on allait voir, ça allait être du solide! On a plutôt vu un chef-d'œuvre de langue de bois.

La dernière énormité en date est la menace, le 12 janvier dernier, de sanctions financières de la part de la Commission européenne si la France persiste à ne pas appliquer un certain nombre de directives concernant l'environnement. Cela pourrait sembler simplement un fonctionnement normal de l'instance européenne... mais il faut voir alors que la menace de sanctions ne vient qu'après avertissements. Pourquoi l'État français s'acharnerait-il donc à ne pas appliquer des directives européennes? Il est pourtant bien évident que celles-ci sont toujours minimales, sinon cela se saurait! On peut aussi présumer que s'il y a eu avertissement, le chef de l'État en a été informé.

De quoi s'agit-il? Le réseau « Natura 2000 » impose à chaque pays européen de préserver un certain nombre de zones afin de protéger la biodiversité. Ça semble anodin. C'est une directive européenne de 1992 qui obligeait les États à désigner des sites susceptibles de participer au réseau avant 1995. Nous sommes en 2005 et le compte n'y est pas.

Dans le même ordre d'idée, la France traîne pour appliquer la directive « Oiseaux sauvages » datant de 1979. Mais là, tout le monde sait pourquoi. Les chasseurs sont aussi des électeurs, ils sont même pour beaucoup regroupés au sein d'une organisation politique dont le représentant, Saint-Josse, est connu pour être chiraquien.

Le 3 mai 2001, dans son discours d'Orléans, Chirac disait souhaiter que « la France



anticipe l'adoption par l'Union européenne de sa directive sur la responsabilité ». Ce discours annonçait ce que devait être la Charte de l'environnement. Celle-ci fut adoptée par le Sénat au mois de juin 2004. Elle stipule dans son article 7: « Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. »

C'est intéressant car la Cour européenne a aussi jugé trop restrictive la transposition faite par la France d'une directive de 1990 sur la liberté d'accès à l'information. En effet, celle-ci ne doit pas seulement être affirmée comme principe mais aussi être possible dans les faits, or la loi autorise l'administration à ne pas communiquer un document si elle estime que celui-ci est lié à des « secrets protégés par la loi ». On voit que l'État français n'est pas si pressé d'anticiper les directives européennes.

Revenons au discours d'Orléans, à propos du principe de précaution (lequel dérange le Medef qui y voit une entrave à l'innovation): « En ce qui concerne les OGM, l'application du principe de précaution implique aussi que leur développement éventuel soit soumis à des études d'impact environnemental et sanitaire inspirées de celles qui sont prévues pour les médicaments. » Tout ça semble pétri de bons sentiments. Mais voilà que la Cour donne un avertissement à la France précisément sur la

question de l'information du public. Faut-il se fier à la Cour européenne? On sait que l'Union européenne se montre plutôt tolérante vis-à-vis des OGM en particulier sur les limites fixées quant à l'information des consommateurs. La Cour européenne fait-elle autre chose qu'imposer l'application de directives dans cette histoire? Si son avis était contestable par l'État français, on le saurait déjà.

Et puis voilà, lundi 24 janvier, que Chirac ouvre une conférence (dont il a eu l'initiative) sur la biodiversité à Paris. Et, là encore, il appelle à la création d'une nouvelle instance internationale pour réunir des experts. On peut dire: « Pourquoi pas? », mais agir ne consiste pas seulement à inventer de nouveaux thermomètres, il faudrait aussi soigner le malade. Mais, pour ça, rien en perspective...

La vraie solution est connue, c'est la décroissance. Elle est évidemment inaudible pour un gouvernement capitaliste puisqu'elle est anticapitaliste. Aujourd'hui, voir qu'il y a consensus sur le constat, à savoir que nous allons dans le mur, et incapacité ou plutôt défiance vis-à-vis des solutions à appliquer, ne peut que nous conforter dans notre détermination à poursuivre notre action de propagande en faveur de la décroissance.

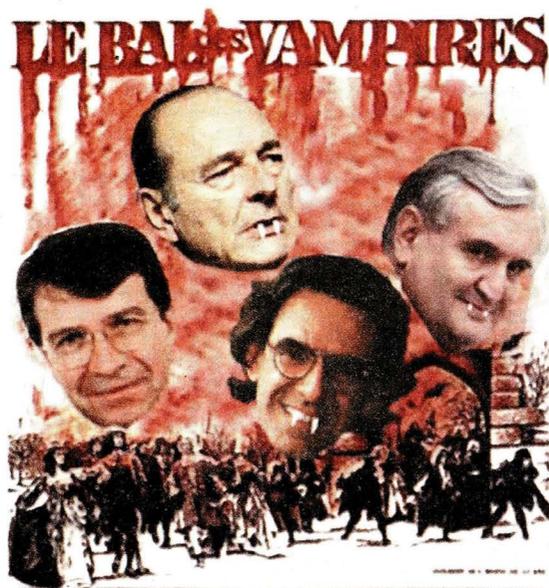
Cela fait donc beaucoup de contradictions dans le discours de Chirac. On pense à un refrain connu: faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais. Il y eut – et il y a encore – des politiciens régulièrement qualifiés de girouettes, sources de nombreuses plaisanteries, mais aussi probablement grands créateurs d'abstentionnistes.

Chirac les a tous largement dépassés. Lui va bien plus loin, il est simultanément de droite et altermondialiste, présent à la fois à Porto Alegre et à Davos, ami de la Chine et défenseur des droits de l'homme, défenseur des acquis sociaux et partisan de limiter le droit de grève, proche des chasseurs les plus fanatiques et écologiste. Cela fait rire tout le monde, même Sarkozy.

Le Furet

# Putain d'école !

**Fred**



**ATOSS - COPSY - AS - Médecins ...  
Ils vont saigner l'Éducation Nationale  
jusqu'à la dernière goutte**

**Pour protester contre cette saignée,  
des enseignants du Collège Max Jacob de Quimper  
ont fait don de leur sang à l'hôpital Laennec**

Fred milite au groupe Proudhon FA, Besançon.

**LA NOUVELLE CONTRE-RÉFORME** de l'Éducation nationale vise la prétendue réussite de tous les élèves, réussite individuelle, en fonction de leurs capacités propres (à d'autres époques, on parlait de dons: don d'être chirurgien quand papa est médecin, don d'être chômeur quand papa est chômeur).

Le problème, c'est que la réaction capitaliste s'empare des mots d'ordres des « humanistes » et « progressistes » pour justifier ses réformes. En cas de difficultés, elle peut aussi se servir des bas instincts populistes contre « ces enfoirés de fonctionnaires qui coûtent cher et qui ne foutent rien ».

Prenons un article paru dans le numéro de janvier-février de la revue de l'OCCE (les coopératives d'école):

Hervé Hamon y est interviewé, et sa critique est, dit-on, « sévère mais pas pessimiste car les établissements scolaires se portent mieux et le niveau moyen de formation et de qualification des jeunes a augmenté, sauf pour les 15 % en grande difficulté ».

Que nous dit ce bon monsieur ?

Il applaudit à la décentralisation qui « a créé un mouvement important de rénovation » et les enseignants des classes professionnelles qui ont su « renouveler leurs savoirs et leur savoir-faire [...] et qui travaillent en partenariat avec leur environnement socio-économique ». Entendez que les patrons locaux ont la mainmise sur leurs futur.e.s employé.e.s, qu'ils trouvent des serveurs dociles, de la main-d'œuvre bon marché pour tous les stages en entreprise que les élèves doivent effectuer, qu'ils décident des filières à proposer, subventionner en fonction de leurs besoins. Quant à la rénovation, je pense que tous les sacrifié.e.s de la Fonction publique apprécieront le geste et la parole.

Le problème, selon Hervé Hamon, est l'orientation. Il reconnaît que notre école reste « injuste, sexiste et discriminatoire » et donc qu'il faut « réformer profondément notre système ».

Comment ?

Tout d'abord, en s'attaquant aux ZEP (zones d'éducation prioritaire) qui disposent de crédits supplémentaires afin d'essayer de répondre à la misère sociale des élèves, de faire des classes à petits effectifs, d'offrir des sorties culturelles à ces élèves en détresse familiale, sociale et culturelle. Selon lui, on achète la paix sociale. Ce qui n'est pas forcément faux mais sans les écoles et les moyens mis à

disposition dans ces quartiers, quels services publics resteraient en place ? Quelles possibilités d'évolution seraient offertes ? Qui s'occuperait de l'éducation des jeunes ? Les mosquées ? Car c'est entre l'École et l'Église que se joue le combat idéologique !

D'ailleurs, en parlant des ZEP qui auraient échoué dans leurs objectifs, on connaît la réalité de la mixité sociale et scolaire où les parents des quartiers « chics » ou simplement « blancs » refusent la carte scolaire et usent de tous les moyens pour éviter d'envoyer leurs enfants dans l'école de leur secteur, y compris le recours à l'enseignement privé. Donc, ces « très français », qui n'aiment pas les Arabes pour de multiples prétextes, rejettent la laïcité et l'égalité au nom de leur racisme et de leur imbécillité. Et lorsque les écoles auront fermé parce qu'elles se ghettoïsent (proposition du gouvernement de fermer les écoles au nom de la mixité sociale), que diront-ils, tous ces mal-pensants ?

Enfin, le propos d'Hervé Hamon n'est pas là. Pour lui, il faut cesser d'avoir un recrutement à vie, c'est-à-dire qu'il faut des CDD renforcés de trois ans, avec des contrats d'objectifs et une évaluation sérieuse et rigoureuse, en donnant encore plus de pouvoir aux chefs d'établissement. L'évaluation ne doit plus être individuelle (inspection) mais collective (audit). Il faut aussi « revoir l'obligation de service des enseignants: moins d'heures de cours magistral, plus d'heures de concertation entre les enseignants, plus de vraie formation pédagogique ».

Ne croyez pas qu'il se déclare pour une diminution du temps de travail, non ! Simplement, il valide les choix gouvernementaux d'allonger le temps de présence des ceux et celles qui enseignent dans leur établissement. Ainsi ils et elles pourraient faire du soutien ou du tutorat (moins de cours magistraux), pourraient remplacer leurs collègues absents, pourraient s'occuper de tâches administratives et de surveillance (en supprimant les CPE et les surveillant.e.s), pourraient discuter et établir des projets (comme si ce n'était déjà le cas) et avoir de vraie formation pédagogique (c'est moi qui souligne). Ce qui veut dire que, jusque-là, nos formations étaient de la merde et que cette vraie formation pédagogique devra se faire en dehors des cours, certainement avec de vrais gens du privé avec le vrai esprit d'entreprise.

De quoi pleurer!

La pédagogie réactionnaire gagne de plus en plus de terrain. Il va falloir lutter.

Travailler moins, tous et toutes, et autrement :

Partout, les conditions de travail se dégradent (pression des chefs, rendement, contrats d'objectif). L'esprit d'entreprise gagne l'école mais aussi tous les services publics qui perdent de leur caractère systématique, égalitaire, voire leur gratuité.

La Fonction publique, et avec elle l'École, va se mettre en grève. Il nous faut défendre nos points positifs et les étendre. À quand une réduction du temps de travail des enseignant.e.s. ? Nous sommes les oubliés de la RTT.

Les instits ont un service de 27 heures de présence avec les élèves (sans compter les préparations, corrections, recherches, réunions pédagogiques, de cycle, d'école, les rendez-vous avec les parents, avec les psychologues ou les éducés des gamines et gamins, etc.). Faisons une règle de trois : 35 fois 27 divisé par 39 = 24 heures. Ce qui fait gagner une demi-journée par semaine.

Soit l'on réduit le temps scolaire des enfants (déjà très important), soit on embauche des intervenants en langues étrangères, informatiques ou sport. Au lieu de cela, le gouvernement ne cesse de fermer des classes, de gonfler les effectifs, de ne pas remplacer les départs en retraite.

Le 5 février, nous serons tou.te.s dans la rue pour défendre les 35 heures. Malgré leurs défauts, cela reste une avancée mais qui n'a pas permis de créer des emplois. A contrario des suppressions de postes, une pression accrue sur les employé.e.s et une déréglementation des conditions de travail.

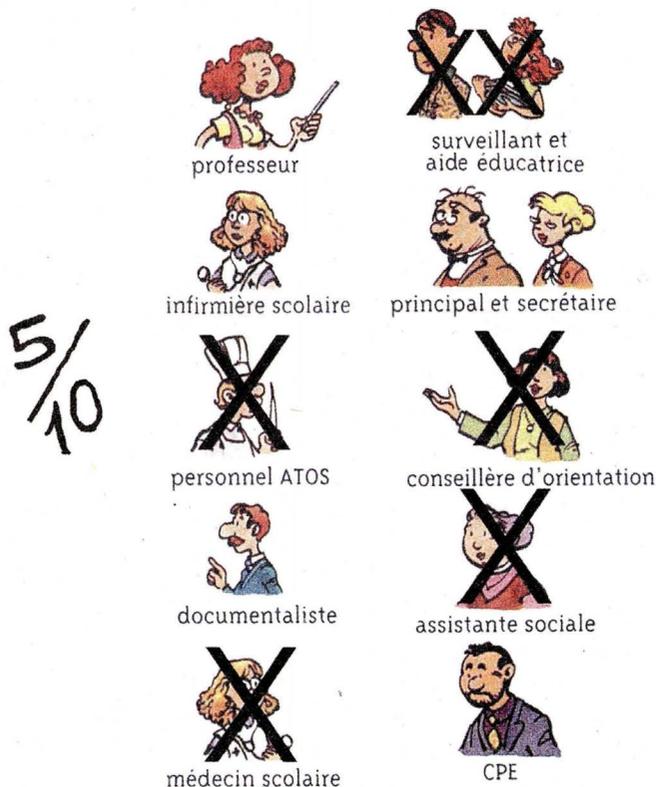
Profitons de cette date pour avancer vers les 32 heures, ce qui fait gagner une journée par semaine et nécessite la création d'emplois.

Pour l'école, on continue la règle de trois et l'on obtient 21 heures. Les revendications syndicales et des collègues pour avoir du temps de concertation et de formation sur le temps de travail pourraient alors s'articuler de la façon suivante : 18 heures de présence élèves + 3 heures de concertation et de formation.

Ainsi les professeurs de lycée et de collège et les professeurs des écoles seraient enfin sur le même pied d'égalité et la nécessité de créer des postes se ferait de nouveau sentir.

Debout fainéantes, fainéants!

Y'a du boulot!



## Pourquoi s'inquiéter ?

## Quand l'autruche éternue...



### Gabegie

« La réforme de l'assurance maladie n'a pas encore donné tous ses effets. » Copé, ministre du Budget.

La preuve, en 2004, vingt millions de Français ont encore trouvé les moyens de se payer le dentiste. Mais promis, cette année, la gabegie c'est fini.

### Missionnaires de tous les pays...

« Notre mission est d'améliorer le monde. » Schwab, fondateur de Davos.

C'est pas ce que disait déjà le camarade Staline?

### Presque

« On ne peut pas faire voter les gens contre leurs convictions, mais on peut leur demander de s'abstenir. » Strauss-Kahn.

DSK prônant l'abstention... Ça donnerait presque envie de voter.

### Imparfait

« La laïcité est la grammaire entre toutes les religions pour qu'elles se parlent, qu'elles s'acceptent. » Raffarin.

Comment écrit-on « cul béni » à l'imparfait du subjonctif ?

### Trop tard

« Les dirigeants commencent à comprendre que l'inégalité génère la violence. » Amartya Sen, prix Nobel d'économie.

Ça fait jamais que huit mille ans qu'on leur répète, mais bon. De toute façon, c'est trop tard. Pour eux.

### Du tout

« Les Français peuvent compter sur moi. » Jack Lang.

Malheureusement pour Jack, l'inverse n'est pas du tout sûr.

### Le vrai monde

« Militaires, il vous en sera demandé bien plus dans les mois et les années à venir. » George W. Bush, discours d'investiture.

Avant de rentrer à la maison, vous êtes s'il vous plaît priés : d'envahir l'Iran, d'envahir la Biélorussie, la Moldavie tant que vous y êtes, et pis aussi la Birmanie et la Corée du Nord, et le Zimbabwe et l'Éthiopie (rien que pour emmerder Clinton). Ah, aussi, ça serait pas mal d'envahir Bruxelles et Strasbourg et Sainte-Marie-de-la-Mer, pour le fun. Au retour, sans vous commander, ça me ferait super plaisir si vous envahissiez Cuba, ça vous fait pas un gros détour, c'est sur le chemin. Bon bin, je compte sur vous, les gars. Signé : le président du Vrai Monde, amen.

Frédo Ladrissé.

(sources : Europe 1, Libération, le Parisien, TF1)

... c'est toute la jungle qui s'enrhume



# Les Shadocks



**Annick Béjean**  
**et André Devriendt**

**Le TROU DE LA SÉCU**, c'est l'histoire d'un trou qui s'« autocreuse ». Au début était la Sécu. Un jour, le 24 janvier 1996, M. Juppé crée la Caisse d'amortissement de la dette sociale, la Cades. Dans la plus grande discrétion. Cette caisse a pour mission d'éponger les trous successifs de la Sécu de 1994 à 1996. Et, pour l'alimenter, il est décidé d'ajouter à la CSG (Cotisation sociale généralisée) la CRDS, la Contribution au remboursement de la dette sociale, taxée sur les revenus. Cette CRDS doit disparaître en 2009 puisque le trou sera en principe bouché.

C'est maintenant que ça se gâte. D'abord, le gouvernement Juppé met dans la Cades un vieux déficit que le fonds de solidarité vieillesse (FSV) devait à l'État. Le trou s'agrandit. En 1998, Jospin y rajoute les trous de 1996 et 1997. Le trou s'agrandit. Pour ne pas augmenter la CRDS, Jospin décide de prolonger la durée de vie de la Cades de cinq ans. Ni vu ni connu, on continuera à payer la CRDS cinq ans de plus. Coup de l'opération pour les contribuables: 22 milliards d'euros. En 2001, les socialistes décident d'anticiper le remboursement de la dette du FSV et de se faire rembourser 3 milliards par an.

Pas de pot, c'est le gouvernement Raffarin qui en profite (comme vous savez). Donc le trou s'agrandit encore. À son arrivée, l'UMP transfère la dette du fonds d'exonération des charges patronales à la Cades. Le trou devient gigantesque. En huit ans, en collant à la Cades des déficits divers qui n'ont rien à voir avec la Sécu, le trou arrive à hauteur de 53,8 milliards d'euros. Notre Nicolas national, ministre des Finances, décide d'aggraver la dette de plus de 50 milliards et de prolonger le paiement de la CRDS jusqu'à ce que la dette soit intégralement remboursée. Et on creuse et on creuse,

c'est le trou des Shadocks! En 1998, quand les socialistes ont prolongé la Cades de cinq ans, un sénateur de l'UMP qui voyait là une bonne occasion d'attaquer le gouvernement propose de légiférer pour que la Cades ne devienne pas « une vieille dame »: La Cades apparaît comme un outil vertueux pour des déficits sociaux qui le ne le sont guère. La réouverture de la Cades constitue un fâcheux précédent. Elle accroît les transferts de charges injustifiés entre générations tout en générant des charges supplémentaires considérables. Le petit bouillon ne savait pas que son parti nous la prolongerait ad vitam aeternam.

Tout ça, ce ne sont que des amuse-gueule. Le pire arrive. Et c'est là que ça devient compliqué. Nous simplifions: vous avez un trou énorme qui est la Sécu mais qui est assuré d'être alimenté par les braves contribuables que nous sommes jusqu'en 2040 au mieux. Le trou de la Sécu est tellement beau qu'il s'achète sur les marchés internationaux. C'est un placement sûr puisque vous êtes sûr d'être remboursé. Exemple: un Japonais a 100 millions en dollars néo-zélandais, il achète un bout du trou et il touche des intérêts. Résultat: le trou s'agrandit. Ça, c'est un placement à long terme, de père de famille, mais il y a aussi des placements à court terme plus rémunérateurs. Nous devrions être très fiers de notre trou, il est coté AAA. C'est la meilleure codification sur les marchés financiers. Pour avoir le triple A, il faut que la Cades avance à tout instant que ses débiteurs seront toujours remboursés. Si sa cote tombait à B, ce serait le krach de la Cades car les profiteurs du trou demanderaient à être remboursés, et là on a le vertige. Cela dit, pas vraiment, puisque le Parlement serait appelé à voter les mesures pour assurer le paiement. C'est comme ça que le trou a pu pénétrer le marché américain.

Annick Béjean et André Devriendt sont respectivement secrétaire et secrétaire adjoint de la section des retraités du Syndicat des correcteurs CGT.

Donc, notre trou gardera son AAA, et tous les boursicoteurs pourront participer au creusement du trou.

Mais des tas de banques participent au festin du trou en s'en mettant plein les poches, car ce sont elles qui assurent les liquidités de la dette: entre autres, la BNP Paribas, le Crédit agricole Indosuez, Natexis Banque populaire, la Dresdner Bank, ABN Amro (Hollande), JP Morgan (États-Unis). Ces banques se font des ronds en revendant ces obligations à des clients, pensez donc AAA! Au Japon, on attire des clients pour le trou avec un intérêt de 5 % par l'intermédiaire de banques privées. On n'a aucune identité des clients: le risque n'est pas nul que les actions du trou pourraient servir à investir l'argent de la vente d'armes ou de drogue, c'est-à-dire l'argent du syndicat du crime par exemple. La Cades a d'ailleurs émis un emprunt au nom délicieusement exotique Uridashi. Ça semble intéresser beaucoup les Yakusa... La Cades émet aussi en Inde par l'intermédiaire d'une filiale d'une banque allemande la Dresdner Kleinwort Wasserstein Bank. Et, plus inquiétant, dans des pays sulfureux comme la Lituanie, l'Estonie, les Balkans où on blanchit beaucoup d'argent, surtout celui de la mafia russe avec la contrebande d'armes et de cigarettes. Et pourquoi pas dans des paradis fiscaux comme les Îles Caïmans par l'intermédiaire de correspondants bancaires au Luxembourg (roi des paradis fiscaux). La Cades travaille aussi avec une banque du Luxembourg la KB-lux qui gère des sociétés directement en relation avec l'Église de scientologie. La Cades travaille également avec la BGL, la Banque générale du Luxembourg, qui est aussi une banque privée qui gère des finances très confidentielles et surtout en relation avec la BCCI, surnommée la Banque du crime et de la cocaïne, c'est-à-dire la banque des cartels colombiens.

Que ceux qui sont très branchés sur les affaires de Bourse lisent *Sécurité sociale*. Main basse sur le trou de Leslie Varenne et Philippe Blanchard (journalistes), livre qui dévoile tout ça, et nous l'expliquent. Nous, nous ne comprenons pas tous les méandres de la Bourse. Mais, au fil des pages, on comprend qu'il n'y a aucun contrôle de l'utilisation des fonds publics qui alimentent le trou. Disons qu'il y a un conseil de surveillance constitué de parlementaires. L'un d'entre eux, Alain Vasselle (UMP), avait écrit un rapport en avril 2003: « Cades, nouvel enjeu des finances sociales? » À propos de la Cades, il utilise les termes « boîte noire » ou « caisse noire ». Il dénonce deux dérives possibles pour l'institution, la première de se voir confier par l'État le financement d'autres dettes que celles de la Sécu et celle de voir l'existence de la caisse prolongée indéfiniment avec des conditions de remboursement encore plus drastiques; en plus de l'opacité qu'il dénonce, le sénateur suggère qu'un tel mécanisme pourrait servir à l'État, tout à la fois à y dissimuler des dettes lui revenant et y puiser des recettes versables à son

bilan. C'était en avril 2003, il n'est pas interdit de penser qu'il s'appuyait sur des faits déjà existants, feignant de croire qu'ils pourraient arriver. La plupart des parlementaires qui siégeaient au conseil de surveillance se sont défilés quand les journalistes ont tenté de les interviewer, ou, s'ils ont démissionné, n'en gardent plus souvenir! L'omerta! Quant à la Cour des comptes, tous les commissaires éludent les questions.

La Cades elle-même emploie neuf personnes plus son président. Ça fait une entreprise plutôt modeste avec des frais de fonctionnement de 0,4 million d'euros. Mais, dans le bilan, figure un chiffre de 1,44 million d'euros. Après recherche, cette somme dépensée chaque année correspond aux frais liés au choix de la financiarisation de la dette sociale. Le trou s'agrandit... En fait, le coût des plus grosses dépenses dans le bilan s'élève à 17 millions d'euros, ce sont les commissions prélevées par les grandes banques d'affaires qui financent leurs prestations sur chaque opération. Et, enfin, les onze millions d'euros que paye la Cades aux services du Trésor qui recouvre le CRDS à sa place. Quant aux exonérations patronales, elles sont passées entre 1994 et 2004 de 4,5 milliards d'euros à 21 milliards d'euros. Les journalistes en question ont tenté de savoir si elles passaient toutes dans le trou de la Sécu. Et c'est là que nous vous relatons une anecdote (p. 137) qui va vous laisser les cégétistes perplexes: pour le savoir, les journalistes finissent par être reçus par Pierre-Yves Chanu, à Montreuil, collaborateur de Bernard Thibault, qui avait audité récemment le président de la Cades. Invariablement il répond qu'il ne sait pas à toutes les questions. Les journalistes n'ont jamais reçu les documents promis. Il est intéressant de signaler une réflexion de Jean-Louis Borloo (*Libération* du 19 juin 2004) qui commentait les magouilles des entreprises sur le travail illégal: « Quand il y a de l'économie souterraine, il n'y a plus de République. Le manque à gagner pour la Sécurité sociale représente un tiers de ses déficits. » Le problème, c'est qu'ils ne sont qu'une dizaine de personnes à lutter contre le travail illégal. Mais il est prévu d'en embaucher quatre-vingt-cinq. Le travail illégal a encore de beaux jours devant lui, et le trou aussi!

On va terminer cette grosse note de lecture par le rappel d'un point sur lequel Annick Béjean avait déjà écrit un article<sup>1</sup>: quelles sont les premières vraies raisons du trou de la Sécu? Le mérite en revient au gouvernement socialiste. C'est la création du Forec, destiné à financer les 35 heures compte tenu des énormes exonérations de charge consenties aux patrons. Le Forec a été alimenté par des taxes qui allaient à la Sécu: l'alcool, le tabac, les véhicules polluants et les assurances. Voilà! Évidemment, levée de boucliers à droite, et quand la droite s'est décidée à supprimer le Forec les taxes sont allées rejoindre le budget de l'État. Et hop! Ça repré-



sente environ quinze milliards. Rien que ça ! On peut aussi ajouter les accidents ou les maladies liés au travail. En principe, ce sont les employeurs qui payent. Mais comme les médecins du travail sont payés par les employeurs, la majorité des accidents ou maladies liés au travail ne sont pas reconnus, et c'est la Sécu qui paye. La fraude représente 15 milliards d'euros par an. Et rehop !

Pour résumer : l'argent de la Sécu va majoritairement engraisser l'État et les investisseurs (17 milliards d'euros) et sert à blanchir l'argent de tous les vices. Et, le pire, c'est que jusque-là la Cades n'a remboursé que 17 milliards de la dette sur les 103,8 milliards de dettes reprises. Les journalistes sont allés voir le président de la Cades pour se faire expliquer cette incongruité. Réponse du monsieur : « C'est comme lorsque vous achetez un appartement, au début vous ne remboursez que les intérêts, et c'est après que vous remboursez le capital. » Quant aux 86,8 milliards qui restent à rembourser, c'est sans les intérêts. Allez savoir à combien ils se montent !

Les taux d'intérêt sont déjà en train d'augmenter. Ça veut dire que le trou sera vendu à perte. Et c'est nous qui continuerons à payer.

Maintenant, c'est au tour de l'Unedic de suivre ce modèle : l'Unedic a émis l'année dernière quatre millions d'obligations, un peu avant l'histoire des recalculés. Or l'Unedic est une association loi de 1901. En principe, c'est illégal... L'argument de l'Unedic pour rassurer les investisseurs c'était : le retour de la croissance, la diminution du chômage et... la réforme qui devait réduire les indemnités des chômeurs. C'est un syndicat qui gère l'Unedic, la CFDT.

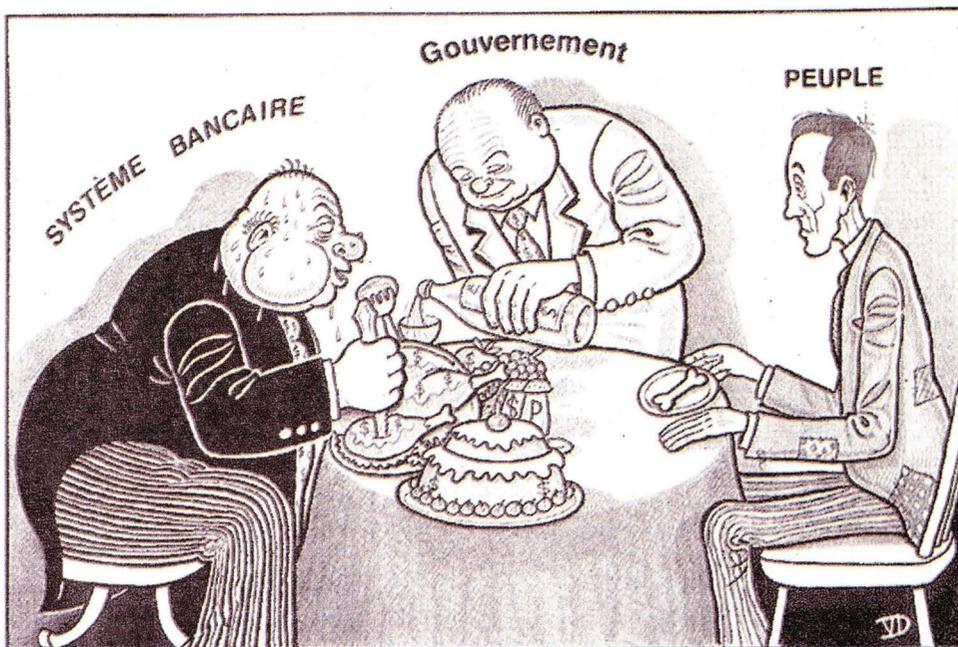
Maintenant, lisez tous ce bouquin, et faites-le connaître. Ces journalistes ont fait un travail formidable, vous ne comprendrez pas tout, mais il vous en restera quelque chose : l'indignation et des arguments pour continuer à lutter pour notre Sécu et l'arracher des mains du grand capitalisme.

Nous terminons en citant une phrase de la présentation de ce bouquin : « Les politiques viennent d'ajouter à sa charge (la Cades) 50 milliards d'euros dans l'indifférence générale. Les syndicats restent étrangement muets et semblent avoir démissionné face au modèle qui s'annonce. »

**A. B & A. D.**

1. « La Sécurité sociale : un déficit fabriqué », article paru dans *Ensemble*, n° 33-34, de mai 2004, périodique de l'Union fédérale des retraités de la Fédération des travailleurs des industries du livre et du papier CGT (Filpac).

**Leslie Varenne et Philippe Blanchard, Sécurité sociale. Main basse sur le trou, éditions Carnot.**



## La CADES en chiffres

### Comptes fin 2003 (source Cades)

**LA CRDS ET LA VENTE DES IMMEUBLES** de la CNAV et de la CNAM ont rapporté en huit ans : 34,3 milliards d'euros.

Ces dernières années, la CRDS rapporte annuellement environ 4,7 milliards d'euros.

Il a été confié à la Cades une dette de 53,8 milliards d'euros, hors intérêts, qui se décompose comme suit :

- 20,89 milliards pour les déficits des années 1994, 1995, 1996 ;
- 13,26 milliards pour les déficits des années 1997, et la majeure partie de 1998 ;
- 16,8 milliards de reprise de la dette du Fonds de solidarité vieillesse (FSV) ;
- 2,84 milliards de reprise de la dette du Fonds des exonérations de charges patronales (Forec).

Au 31 décembre 2003, la Cades avait payé :

- 1,74 milliards aux caisses de Sécurité sociale pour rembourser une partie de la dette du Forec ;
- 12,96 milliards à l'État pour la reprise de la dette du FSV ;
- 6,17 milliards d'intérêts à l'État sur la dette du FSV ;

- 3,04 milliards en capital aux investisseurs ;

- 12,14 milliards d'intérêts aux investisseurs.

Fin 2003, il lui restait 38,6 milliards d'euros, hors intérêts, à rembourser.

Pendant l'été 2004, lors de la réforme de la Sécurité sociale c'est finalement 50 milliards d'euros d'endettement supplémentaires qui lui ont été confiés :

- 35 milliards au titre, selon le ministre de la Santé Philippe Douste Blazy, des déficits cumulés de la branche maladie pour les années 1999-2003 et le déficit prévisionnel 2004 ;
- 15 milliards pour les déficits prévisionnels de 2005 et 2006.

L'endettement total repris par la caisse d'amortissement à ce jour est donc de 103,8 milliards d'euros.

Sachant que ces 103,8 milliards sont calculés hors intérêts et que selon la Cades elle aura remboursé fin 2004 17,5 milliards d'euros, et qu'en 9 ans les citoyens auront versé 39 milliards d'euros de CRDS, combien au final cet endettement leur coûtera-t-il avec les intérêts alors que ceux-ci ont recommencé à grimper ?

# La pompe à phynance

Jacques Langlois

**IL IMPORTE DE COMPRENDRE** pourquoi le capitalisme actuel propulse la dégradation socio-économique et la régression sociale accélérées. Certes, le capital contient une logique intrinsèque et folle d'accumulation de moyens de production, de consommation sans limites et artificiellement créée, de profit incessant. L'humanité, la solidarité, le don, la sociabilité ne font pas partie de ses valeurs. Mais par rapport à cette analyse déjà ancienne, il y a du plus. On doit en effet constater qu'il ne s'agit plus seulement de faire du profit, mais d'augmenter toujours, encore et encore plus le taux de profit. On est loin de l'écroulement du capitalisme prédit par Marx. Contrairement à Proudhon, Marx n'avait en outre rien compris au rôle de la monnaie, du crédit, de la finance. Or, de nos jours, c'est la phynance chère au père Ubu qui mène le capitalisme. D'où vient cette mutation essentielle de la finance internationale, chose qui est beaucoup plus globalisée que le reste de l'économie?

En 1971, les États-Unis, perclus de dettes, ont supprimé la convertibilité du dollar en or. Les monnaies sont devenues flottantes et ont été dévaluées peu à peu. Cela a permis aux États de rembourser leurs dettes en monnaie de singe et de surfer sur des monnaies sans valeur réelle. Elles ne reposaient plus que sur la confiance et sur le fait qu'elles avaient toujours cours forcé bien que n'ayant plus qu'une valeur fictive.

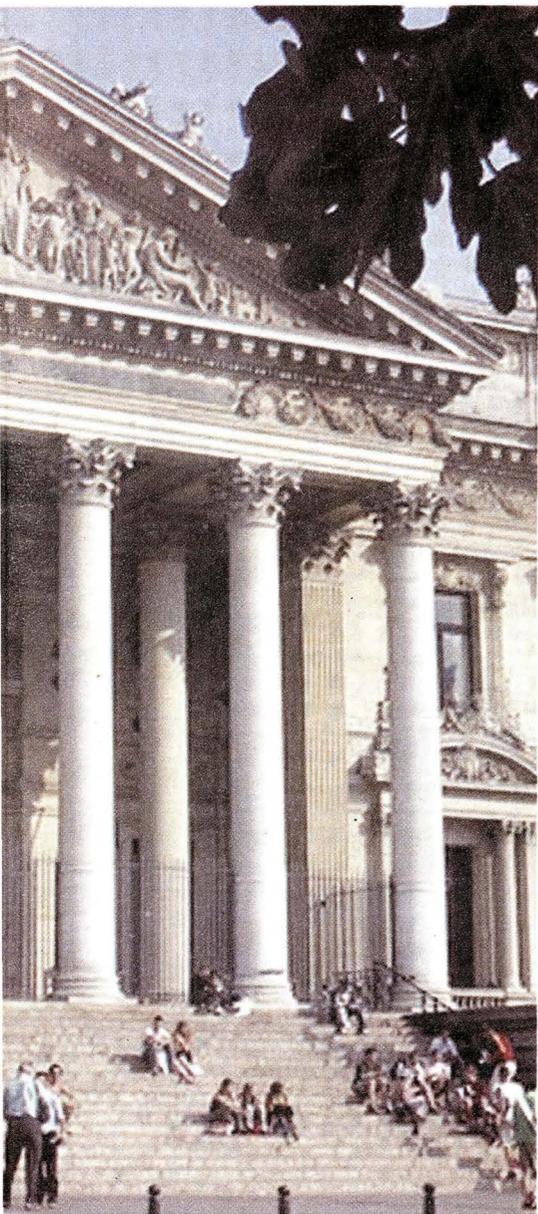
Puis les innovations politiques favorables à la phynance se sont multipliées. On a autorisé les étrangers à détenir des parts de la dette nationale publique (bons du trésor). Cela induit d'office que la dette publique passe sous le contrôle des organismes financiers internationaux. Dès qu'un pays est en difficulté, l'argent étranger se retire et, pour l'évi-

ter, son gouvernement augmente les taux d'intérêt, ce qui freine l'investissement et la consommation. Les prêteurs par ailleurs prennent des précautions en exigeant une prime de risque face aux possibles dévaluations et contre toute décision fiscale ou autre nuisant au capital (c'était le sens de l'AMI, accord multilatéral sur l'investissement discuté en catimini sous Jospin au château de La Muette le bien nommé!). Cette ouverture des bons du trésor à l'étranger permet aux États-Unis de vivre à crédit sur le reste du monde tant qu'il y a encore confiance dans le Dollar. Les monarchies pétrolières ne sont pas en reste pour prêter aux États-Unis car leurs fastueux revenus, lesquels profitent fort peu à leurs peuples, deviennent des pétrodollars cherchant à s'investir et qui sont échangés sur la place financière de Londres.

On comprend pourquoi le Royaume-Uni s'oppose à toute harmonisation sociale et fiscale de l'Union européenne. Mais personne ne proteste ou ne s'organise pour mettre fin à ce scandale, car les États-Unis tirent la croissance mondiale en achetant à crédit la production des autres pays. On pige aussi pourquoi les gouvernements ne font guère d'effort pour lutter contre les paradis fiscaux et autres places financières dites off shore. Car les capitaux illégitimes blanchis chez ces derniers sont recyclés dans l'économie légale et contribuent à sa santé, et aussi parce que ces endroits illégaux (Monaco, Luxembourg, Liechtenstein, îles anglo-normandes, etc.) permettent aux firmes multinationales et aux riches d'échapper à tout impôt local.

Les États ont autorisé les entreprises organisées en sociétés par actions à racheter leurs propres titres et à acheter d'autres sociétés par échange de titres. Acheter ses propres actions





revient à consacrer les liquidités et les bénéfices, non à investir productivement mais à détruire du capital financier (qui disait que les profits d'aujourd'hui sont les investissements et les emplois de demain?). Mais il y a un avantage: des bénéfices même stagnants sont répartis sur moins de titres, ce qui augmente le dividende unitaire et fait alors grimper la valeur boursière de l'action. Qui plus est les stocks options généreusement distribuées aux dirigeants de l'entreprise augmentent parallèlement. Les manipulations boursières s'en trouvent encouragées, le but étant de valoriser au maximum les titres même quand les résultats réels ne sont pas à la hauteur. Enron s'est illustré, comme Vivendi ou Worldcom dans ce genre de machination. Les chantres du capitalisme financier prétendent que ces malversations sont dues à des dirigeants malhonnêtes. Pas seulement parce que le système financier les a permises et même facilitées.

Acheter une autre entreprise avec ses propres titres par échange d'actions revient à ne pas payer avec un capital supplémentaire et à ne pas créer de capital productif supplémentaire. Et tout dépend de la valeur boursière des titres, ce qui est une raison supplémentaire de les faire augmenter y compris fictivement. Cette possibilité de rachat d'autres entreprises est un encouragement à la concentration.

Pourquoi? Parce que la fusion de deux entreprises amène une concentration de moyens à marché constant, ce qui procure des économies d'échelle car les instruments communs sont « mutualisés » (marketing, finance, comptabilité, bureaux de recherche, GRH, etc.), ce qui entraîne des suppressions d'effectifs et de structures.

La fusion sert aussi à empêcher l'apparition de concurrents car ils n'ont pas la taille nécessaire aux économies d'échelle et sont donc forcés de vendre plus cher. De plus, la firme fusionnée peut augmenter ses dépenses de publicité, ce qui crée un obstacle majeur à la connaissance par le public de l'émergence d'un concurrent potentiel.

On voit ainsi que les stratégies pour lesquelles les dirigeants d'entreprise reçoivent des rémunérations fastueuses, de plus en plus inégales par rapport à celles des salariés lambda (on est passé d'un rapport de 1 à 8 à plus de 1 à 50) ne sont guère plus compliquées que celles du mouilleur urophile (mais celui-ci ne nuit à personne, et si ça lui plaît!) dans les pissotières.

À quoi s'ajoute le fait assez récent que désormais dans bien des domaines les rendements sont croissants, c'est-à-dire que le coût de revient de la dernière unité produite ne cesse de baisser. Le but devient alors de maximiser ses parts de marché à l'infini et le plus simple est d'absorber les concurrents. Exemple: un CD ou un DVD contient essentiellement des frais de conception et des droits d'auteur. Le coût de production est très faible. Il s'agit donc d'amortir les frais fixes consentis au départ sur le plus grand nombre possible

de vente d'unités, ce qui fait baisser le coût unitaire du dernier DVD vendu.

On comprend alors la fantastique course à la concentration à laquelle se livrent les « majors » de l'audio-visuel. C'est pourquoi la loi tendancielle de baisse du taux de profit n'existe plus. C'est le cas aussi de toutes les activités de réseau (téléphone, électricité, eau, chemins de fer) pour lesquelles plus le flux de passage augmente, à installations fixes constantes, plus le coût unitaire diminue. D'où le torpillage des services publics de réseau puisque l'activité est très juteuse et augmente le taux de profit. Cela est évidemment facilité par les lois qui régissent les échanges, les créations et les rachats de titres. La phynance internationale, avec toutes ses conséquences sur les structures et l'emploi, ne tombe pas du ciel. Elle a été massivement créée par des décisions politiques en faveur du capital privé et des paradis fiscaux. Où l'on voit que les États sont loin de disparaître: simplement ils sont au service du capital financier.

On ne s'étonnera guère que les investissements productifs réels soient maigres. Il n'y a plus que des investissements financiers sous forme d'OPA ou d'OPE (offre publique d'achat ou d'échange). C'est de cela, au sein des pays développés, que sont constitués pour l'essentiel les investissements directs à l'étranger (IDE).

Ils ont lieu essentiellement entre firmes multinationales et même à l'intérieur desdites firmes. Les pays en voie de développement n'en profitent évidemment pas (du reste ce ne serait pas souhaitable car il s'agit d'une pure prédation sur le capital productif existant); en même temps, les investissements de production réelle n'existent guère. En fait, le capital financier préfère le court terme et se partager les marchés existants, lesquels stagnent faute d'investissement productif et de demande solvable. En effet, maximiser le rendement financier passe par les bas salaires, l'interdiction du droit du travail, du droit fiscal, des lois environnementales, etc.

Il suffit de jouer sur les différences de législations par le biais des filiales et des délocalisations dans les pays sans protection pour quoi que ce soit. Alors se trouve renforcée la logique du capital: faire le plus d'argent possible avec l'argent et l'épargne des autres.

Les institutions financières (banques d'affaires, bourses, sociétés d'assurance, fonds de pension, fonds mutuels de SICAV) ont été outrageusement favorisées par d'autres décisions politiques. Elles profitent déjà du régime des OPA, OPE, bons du trésor, car à chaque opération elles touchent de fastueuses commissions.

Elles font donc déjà tout leur possible pour développer le mouvement de financiarisation: assurances individuelles, pensions personnelles capitalisées, fonds d'épargne d'entreprise. Leur recherche de profit est facilitée par les législations qui prévoient des exonérations fiscales (par exemple, les

# LA BOURSE

PAR  
Em. BARCET



abondements versés par les entreprises aux salariés souscrivant à leurs fonds d'épargne sont dispensés de cotisations sociales et d'impôts, ce qui, évidemment, diminue les ressources des systèmes collectifs) pour ces couvertures individuelles de risques au détriment des régimes de répartition et d'assurance socialisés. Et le gouvernement Raffarien vient subrepticement de supprimer la taxation des plus-values sur les cessions de titres.

Il est vrai que directive européenne commande et oblige. Tout le monde touche. Ainsi les fonds de pension prélèvent 5 % des cotisations versées au titre des frais de gestion (collecte et versement des pensions, très supérieur à ceux de l'assurance vieillesse de la Sécurité sociale française).

En général, ils ne gèrent pas les fonds. Ils les confient aux banques ou à des institutions spécialisées pour les faire fructifier et qui prélèvent aussi leur petit 5 %. Cela explique pourquoi, afin de pouvoir verser quand même 5 % d'augmentation du capital financier aux retraités, il est exigé 15 % de rentabilité chez les entreprises où le capital est investi. C'est donc bien de la pompe à phynance perpétuelle et « revolving » qui a été organisée par les législations émises par les politiciens, fussent-ils socialistes.

Les autorités publiques autorisent aussi les boîtes d'escrocs que sont les compagnies de crédit (sofinco, cétélem, etc.) qui peuvent seules dépasser le taux d'usure (11,20 %, taux d'intérêt au-dessus duquel les banques ne peuvent pas prêter) dans leurs crédits à la consommation à court terme.

Ces organismes vous font souvent aussi payer des assurances-vie et des assurances-chômage pour se protéger. De plus ces maisons ne contrôlent en rien la solvabilité des clients (d'où le surendettement) car en fait les « faux frais » de défection sont couverts par l'ensemble de la clientèle.

Leurs méfaits sont connus depuis longtemps, et la puissance publique n'a toujours pas trouvé les moyens et le temps de les régler, voire de les interdire au profit de mutuelles de crédit. Les banques de dépôt multiplient les frais de gestion à propos de tout et de n'importe quoi : frais de prélèvement automatique dans une autre banque, agios, frais des chèques en bois, de tenue de compte, de fermeture de compte, jeu sur les dates de valeur, etc.

Eh bien, rien à faire, la puissance publique n'y a pas mis bon ordre au nom de la concurrence tout en sachant qu'il y a des ententes illicites entre banques pour la taxation induite des clients. C'est comme pour les « marges arrière » (taxe sur les fournisseurs) des supermarchés. Malgré ses ronds de jambe et ses effets d'affichage, M. Sarkozy n'y a rien changé.

L'Union européenne et le gouvernement français sont en train d'adopter un nouveau système de comptabilité. Il nous vient des États-Unis et a été pondu par une association

de droit privé (celle des experts comptables américains).

Cette comptabilité new look a été conçue uniquement en faveur des soi-disant propriétaires des entreprises. Elle ne cherche qu'à mesurer la « création de valeur pour l'actionnaire », sans s'occuper ni des salariés, ni des fournisseurs, ni des collectivités locales, ni de l'environnement, pourtant parties prenantes. Notamment, elle prévoit la possibilité de mettre à l'actif du bilan des choses particulièrement virtuelles et non mesurables telles que la valeur du logo ou de la marque ou des brevets. C'est utile pour gonfler artificiellement la valeur d'une société. Elle prévoit aussi de mettre au passif les engagements de retraite.

Cela explique pourquoi, avant d'ouvrir le capital des services publics tels EDF-GDF, il fallait relier leur régime de retraite à la Sécurité sociale et aux régimes complémentaires. En effet, les services publics privatisés auraient dû inscrire au passif leurs engagements de versement de retraites soit plus de 300 milliards de francs dans le cas d'EDF-GDF, ce qui aurait créé illico un déficit correspondant.

Vous voyez comment avec des règles comptables, on transforme une gestion collective efficace en gestion individualisée reportant tous les risques sur les salariés et retraités.

Et il y a aussi les sociétés de conseil (KPMG, Arthur Andersen, celle-ci étant en faillite frauduleuse depuis car ayant conseillé Enron) qui avec les lois américaines pouvaient être juges et partie car elles étaient à la fois conseil, consultant et vérificateurs des comptes et touchaient sur les deux tableaux. L'Europe qui se préparait à adopter cette perversion américaine a dû y renoncer suite au scandale Enron.

Le capitalisme financier mis en place par des décisions publiques consiste à reporter tous les risques sur les individus atomisés. Le risque du chômage et du temps partiel par le biais des restructurations et flexibilisations du marché du travail, le risque du salaire fixe et prévisible remplacé peu à peu par des rémunérations complémentaires aléatoires (et surtout substituées) assises sur les cours de la bourse : plans d'épargne d'entreprise, intéressement aux résultats financiers, etc., le risque des retraites devenant imprévisible car lié aux cours boursiers.

Qui dit que le capitalisme, c'est la prise de risque par les entrepreneurs ? Et il se trouve des sociologues pour louer la « société du risque » ! Le capitalisme financier consiste à rendre tout le monde un peu capitaliste pour prétendre qu'alors le capital est devenu une propriété sociale. C'est négliger que le petit actionnaire ne pèse de rien sur les décisions des « organes » financiers, c'est le mettre entre le marteau et l'enclume vu que ses intérêts d'actionnaire sont opposés à ceux de sa position simultanée de salarié et c'est oublier que, comme disait Proudhon :

« On ne remédie pas à la rage en faisant mordre tout le monde. »

J. L.

# Carte blanche à la grenaille

**André Sulfide**

**LA CHASSE À COURRE** est enfin abolie... en Grande-Bretagne. Tony Blair avait promis la fin de cette cruelle tradition, vieille de plus de trois siècles sur le sol anglais, dès son accession au poste de Premier ministre en 1997. La loi votée par les Communes sera effective à partir de février 2005... Promesse tenue, donc. Je n'irai pas jusqu'à applaudir à cette marque élémentaire d'honnêteté qui consiste à tenir ses engagements, je dis simplement ma surprise, agréable au demeurant, de voir un politicien de cet acabit se parer d'une vertu habituellement fourrée au plus profond de ses poches.

Ma joie serait complète si le chef du gouvernement de Sa Majesté, allant jusqu'au bout de son respect pour la vie, achevait de mettre à bas la barbarie humaine en retirant son contingent des terres irakiennes, avant d'entreprendre le désarmement complet de ses diverses forces. Voilà qui serait un bel exemple à suivre! Mais je m'égarer...

L'exercice consistant à affoler un animal à cor et à cri, à l'épuiser patiemment avant de le saigner au fond des bois ou ailleurs, pour finalement se partager quelques trophées et laisser la viande aux chiens (boucanée par les toxines dues au stress, elle est immangeable), cet exercice, donc, continue d'émouvoir en Europe et subit déjà l'interdiction des Pays-Bas, de l'Allemagne, du Luxembourg et de la Suisse. Tant mieux.

Mais la chasse à courre subsiste encore en France. Rien d'étonnant pour un pays qui compte 1 500 000 chasseurs (chiffre donné par la Fédération nationale des chasseurs), et où les fusils crépitent de septembre à février, voire de juin à mars pour certaines formes de chasse. Ce monde-là reste vaillant. Il faut dire que son importance lui vaut, de la part des gouvernements et des partis politiques, une courtoisie que l'échec cuisant du parti Chasse Pêche Nature et Tradition (CPNT) aux élections régionales de 1998, a rendu plus vigoureuse encore. Hormis les Verts qui, avec un courage presque chrétien, se prennent régulièrement les torques vengeresses de chasseurs indignés qu'on leur conteste la défense de la nature, tous se pressent auprès du monde cynégétique pour vanter les mérites d'un loisir à vocation populaire (c'est l'approche communiste), ou pour louer les compétences d'un milieu appelé à assurer la bonne gestion écologique des espaces naturels.

Cette dernière position, celle de l'UMP, se reflète dans les multiples signes de connivence que le gouvernement adresse depuis deux ans

aux chasseurs. La loi sur la sécurité quotidienne (LSQ) entendait encadrer sévèrement l'utilisation et le commerce légal d'armes à feu, entre autres choses. Mais une catégorie de flingues s'est un peu perdue au cours des multiples navettes entre l'Assemblée et le Sénat : la cinquième, celle des armes de chasse dont le commerce, la détention et l'utilisation ne subissent pratiquement aucune modification. Députés et sénateurs auraient-ils été influencés par quelque puissant lobby? Le comité Guillaume Tell<sup>2</sup> s'est vanté, en décembre 2000, d'avoir massivement diffusé auprès des parlementaires, responsables politiques et dans certains réseaux associatifs, un argumentaire intitulé « Armes et sécurité », pour « faire la chasse aux idées reçues ». Toujours est-il que le chasseur peut encore s'armer sur simple présentation du permis de chasser ou d'une licence de tir. Un contrôle médical sur sa santé physique et psychique n'est prévu qu'au moment de la délivrance, du renouvellement ou de la validation de ce même permis ou de cette même licence. Au reste, cette dernière disposition attend encore ses décrets d'application... Rappelons que tout cela est le fruit d'un gouvernement qui a fait de la sécurité publique son cheval de bataille, si j'ose dire.

Et c'est avec le même sens de la distinction et des affaires que Nicolas Sarkozy, lors de son bref mais remarqué passage au ministère de l'Économie et des Finances, a préservé les chasseurs de la rigueur budgétaire imposée à d'autres services, jugés moins utiles sans doute. La redevance annuelle acquittée à l'État par les chasseurs n'augmentera pas, pas plus que le prix du permis de chasse. Mieux encore, les fédérations départementales ont obtenu la restitution de 4 euros de la taxe d'État (de 9 euros) payée par les porteurs de fusil, pour avoir mis en œuvre le guichet unique de la validation du permis de chasser. Et, d'une manière générale, l'État promet de regarder avec bienveillance les comptes des fédérations de chasseurs (229 millions d'euros de chiffre d'affaires).

En revanche l'impôt général gonfle les caisses de l'Office nationale de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS)<sup>3</sup> dont le tout nouveau président, Bernard Baudin (ex-candidat CPNT aux régionales de 1998 dans les Alpes-Maritimes) peut témoigner auprès de ses camarades de la complaisance sarkozienne. Retour d'ascenseur, Thierry Coste, conseiller politique de la Fédération nationale des chasseurs, ancien proche de Jean Saint Josse (président de CPNT) et accessoirement secrétaire



# Drame de la Jalousie

général du comité Guillaume Tell, donne des conseils d'ordre stratégique à Nicolas Sarkozy pour reconquérir un électorat déçu par la droite et éparpillé entre le parti des chasseurs et l'extrême droite. Coste vient justement de publier un ouvrage au titre éloquent: *Chasse, politique et influence*.

Ce qui fait jubiler les chasseurs n'est pas seulement cet appui gouvernemental, mais aussi et surtout le sentiment de compter parmi les forces vives de la politique nationale, particulièrement en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles. La loi Voynet du 26 juillet 2000, qui pourtant ne visait pas à l'éradication de la chasse sur notre territoire, s'est vue considérablement retouchée par le Sénat qui conforte la vocation responsable et régulatrice de la chevrotine. Citons pour exemple l'article 54B: « Par leurs actions de gestion et de régulation des espèces dont la chasse est autorisée ainsi que par leurs réalisations en faveur des biotopes, les chasseurs contribuent à la gestion équilibrée des écosystèmes. Ils participent de ce fait au développement des activités économiques et écologiques dans les milieux naturels, notamment dans les territoires à caractère rural. »

Cette carte blanche laissée à la grenaille va, n'en doutons pas, avoir des effets plus bénéfiques que jamais. 30 millions d'animaux goûtent chaque année au plomb, parmi lesquels 12 à 15 millions d'animaux lâchés et quelques dizaines de promeneurs. Passons sur ces victimes collatérales qui ont eu la sottise idée de humer l'air pur des forêts entre juin et mars, et parlons de ces animaux « lâchés » mais pas perdus pour tout le monde. Lâchers dits « de repeuplement », qui consistent à créer des garennes artificielles pour accroître la densité du fameux lapin, ou encore lâchers d'animaux dits « de tir » (que les chasseurs nomment affectueusement « tir sur cocottes »), en d'autres termes des bestiaux d'élevage jetés dans les bois au printemps précédant la saison de chasse, enfin lâchers d'espèces non indigènes comme les cochongliers par exemple (sangliers dotés d'un patrimoine génétique différent de celui du sanglier sauvage, c'est plus sûr). Car il faut bien que les chasseurs, dont le hobby reste coûteux, en aient pour leur argent... Tristes exemples d'un respect de la nature qui n'hésite pas à aménager cette dernière, au besoin, et qui emporte régulièrement les derniers représentants de diverses espèces (comme l'ourse autochtone abattue dans les Pyrénées-Atlantiques début novembre 2004), plombe les sols, et décore les sentiers de centaines de milliers de douilles.

Les chasseurs objecteront: « Mauvaise foi! Qui empêche les animaux nuisibles de proliférer? Qui assure la lutte contre les épizooties développées au sein de la faune sauvage et



menaçant les autres communautés animales ou humaines? » Animaux « nuisibles », dites-vous? Nuisibles pour qui, et selon qui? La belette, la martre et le putois, classés dans cette catégorie jusqu'en mars 2002, avaient ensuite cessé de l'être par les préfets. Un nouvel arrêté est revenu sur cette décision sans que les divers rapports commandés à l'ONCFS aient apporté de quoi le justifier. Et puis, il est si facile de favoriser le développement de telle espèce pour mieux la déclarer nuisible ensuite... On tire du petit gibier qu'on ne ramasse pas, d'autres espèces s'en nourrissent et commencent à proliférer... Elles « nuisent », on peut les abattre. Quant aux épizooties, je songe à la lutte contre la rage qui, d'opérations d'abattements massifs, est ensuite passée à la vaccination systématique des renards, principaux vecteurs de transmission de la maladie à l'homme. Aujourd'hui, la rage vulpine est éradiquée en France. Voilà, me semble-t-il, le véritable progrès.

Je veux bien admettre que parfois, faute d'alternative médicale ou naturelle, on soit amené à abattre des animaux pour conjurer certaines catastrophes (et encore faudrait-il s'interroger sur la nature et l'origine de ces catastrophes pour mieux les éviter). Mais qu'on fasse passer les aficionados du tir sur cibles vivantes pour les meilleurs gestionnaires du patrimoine naturel relève d'une fiéffée escroquerie. On n'a jamais si mal justifié la soif de sang et la faim de tuerie.

Aujourd'hui, 1 500 000 chasseurs. Combien demain, quand la libéralisation des pratiques cynégétiques aura achevé de rallier les néo-ruraux, les retraités actifs retirés à la campagne, ou encore les adolescents<sup>4</sup>, n'ayant des équilibres écologiques qu'une connaissance trop souvent parcellaire, voire erronée, et qui

viendront à la gâchette moins par nécessité vitale que par le goût du « sport »? Quelles conséquences attendre d'une telle démocratisation du massacre sur la faune, la flore, et l'âme humaine?

La chasse n'est plus, de nos jours, la pratique naturelle de populations rurales prélevant sur la faune selon la nécessité de leur subsistance, mais un loisir cruel, inutile et nuisible dont le développement est réciproquement lié aux appels des partis politiques, aux séductions des candidats, aux complaisances des gouvernants. Pour partie en tout cas. Car la vitalité de la chasse en France prend aussi sa source dans la tradition carnassière de notre alimentation, ferment de trop d'ambiguïtés. S'il est de bon ton, dans certains milieux dits progressistes, de vouer les chasseurs aux gémonies, cette indignation ne franchit que rarement le seuil des abattoirs et des boucheries patentés. Ce serait pourtant aller au bout de la logique. Dans un précédent article, j'avais abordé la

question de la production et de la consommation de viande.<sup>5</sup> Celle-ci rejoint le problème de la chasse dans l'aberration respectivement partagée de suicider la nature, soit pour assurer les intérêts d'une industrie, soit pour assouvir les pulsions de mort d'un lobby. La résistance à cette marche forcée vers la catastrophe collective appelle les hommes et les femmes du XXI<sup>e</sup> siècle à s'inquiéter de leurs pratiques alimentaires et à opérer des choix radicaux. La raison et la conscience humaines ne commandent pas autre chose. **A. S.**

1. Chasse à l'approche ou à l'affût du sanglier, du chevreuil ou du daim, ou... chasse à courre, justement, qui peut durer jusqu'au 31 mars.

2. Réunissant l'Association nationale de défense des tireurs, amateurs d'armes et collectionneurs (ANTAC), la Chambre syndicale nationale des armuriers (CSNA), la Fédération française de tir (FFTir), la Chambre syndicale nationale des fabricants et distributeurs d'armes, munitions, équipements et accessoires pour la chasse et le tir sportif (SNAFAM)

3. L'ONCFS est un établissement public, sous double tutelle des ministères de l'Écologie et de l'Agriculture, en charge de la connaissance de la faune sauvage et de ses habitats, de la police de la chasse et de l'environnement et de l'appui technique auprès des décideurs politiques, aménageurs et gestionnaire de l'espace rural.

4. « L'ouverture de la chasse accompagnée appliquée aujourd'hui aux jeunes de 15 ans devrait être étendue à tous et notamment à ces nouveaux seniors en quête de loisirs de nature. » (Charles-Henri de Ponchalon, conférence de presse du 9 septembre 2004)

5. « Décroissance et végétarisme », le Monde libertaire, n° 1374 du 4 au 10 novembre 2004

# le journal de la Confédération nationale du Travail d'Espagne



# cnt 307



Diciembre 2004  
VI época · Madrid

[www.periodicocnt.org](http://www.periodicocnt.org)

1,25 €

Órgano de la  
Confederación Nacional  
del Trabajo



#### 10 Sindical

La discriminación  
salarial afecta más a  
la mujer joven



#### 11 Actualidad

El Protocolo de Kioto  
entrará en vigor el  
próximo mes de  
febrero



#### 19 Internacional

El 22 Congreso de la  
AIT se celebrará en  
diciembre en Granada

4 Sindical-laboral / 11 Actualidad / 18 Internacional / 22 Opinión / 24 Cultura / 30 Confederal

LE MENSUEL anarcho-sindicaliste, célèbre dans le monde entier, est réalisé à Madrid. Il est le porte-parole officiel de la CNT, même s'il existe de nombreux autres journaux ou bulletins régionaux: l'exemple le plus connu de ces journaux confédéraux est sans doute *Solidaridad Obrera*, la « Soli », fondé en 1907 et organe de la CNT catalane. Le journal CNT a eu une histoire chargée, à l'image du mouvement anarcho-sindicaliste dont il est issu et qui a réalisé l'un des plus grands épisodes révolutionnaires à ce jour. Après une décision de la confédération, le 16 avril 1932, le journal CNT naquit et connaitra de nombreuses interruptions, dues à des saisies ou à des suspensions. Devenu quotidien durant la guerre civile, il connaitra de nombreux collaborateurs de renom dont les plus connus sont peut-être García Oliver (le compagnon de Durruti) et Gaston Leval. Durant la période franquiste, il renaît clandestinement en 1944, d'abord avec régularité puis sporadiquement dans les années 50 et 60. Il subira les crises internes de l'organisation, et le couperet de la répression. À la mort du vieux dictateur, il réapparaît comme le porte-parole de la Confédération, en 1976, et poursuivra sa parution mensuelle avec régularité jusqu'à nos jours, en changeant de ville pour sa réalisation.

C'est en septembre 2003 que la gestion et la réalisation passent entre les mains du syndi-

cat madrilène des Arts graphiques, Communication et Spectacles. C'est une équipe d'une vingtaine de personnes, militants et bénévoles, qui travaillent à réaliser ce journal qui compte 32 pages dont 8 en quadrichromie, et qui ont récemment rafraîchi la maquette. En plus de l'équipe madrilène, le journal bénéficie de collaborations de collectifs (antimilitaristes, féministes, écologistes, etc.) ou de personnes (journalistes, avocats, universitaires, etc.) qui sont proches de la confédération.

Le journal est composé pour un premier tiers de pages d'informations sur le monde du travail et sur l'actualité syndicale. C'est, à n'en pas douter, une priorité pour la rédaction. Les sections « actualité » et « international » occupent une portion moindre: il est fréquent d'y voir des articles issus ou portant sur le mouvement libertaire.

L'Association internationale des travailleurs (AIT) y bénéficie d'une page où les sections peuvent y faire part de leurs actions ou réflexions. Les pages « culture », en couleur, chroniquent spectacles, livres ou films. Il faut signaler les deux pages consacrées chaque mois à la prévention des risques d'accidents du travail, étant donné que ces accidents découlent généralement d'un défaut de précautions des employeurs ou d'un manque d'observation de la législation. C'est là l'occasion de protéger les travailleurs et de former

pratiquement les syndiqués. Contrairement à une idée fautive, le journal CNT ne ressasse donc pas le passé glorieux de l'anarcho-sindicalisme espagnol à longueur de colonne. La place accordée à ce passé est essentiellement liée à des chroniques de camarades récemment disparus ou de commémorations ponctuelles.

Le journal, actuellement diffusé à 5 000 exemplaires, est distribué majoritairement à travers les syndicats confédéraux. Un millier d'exemplaires sont diffusés dans quelques grandes villes de la péninsule comme Madrid, Bilbao, Valencia, etc. dans des kiosques de presse. Les abonnés se répartissent sur les cinq continents, avec une plus forte proportion en France et en Amérique latine.

Comme tout journal, CNT cherche à augmenter son tirage en portant ses efforts sur l'augmentation du nombre des abonnés, sur l'amélioration de sa diffusion dans les canaux confédéraux et en s'implantant dans les kiosques de presse d'autres grosses villes d'Espagne. L'objectif affiché étant de pousser le tirage de 5 000 à 6 000 exemplaires par mois.

Adresse: CNT, Plaza Tirsas de Molina 5-2°, 28012 Madrid, Espagne.

Site internet: [www.periodicocnt.org](http://www.periodicocnt.org)

# Le Chêne qui ne veut pas mourir

**NGO VAN** a publié *Utopie antique et guerre des paysans en Chine* en novembre 2004, reprenant des thèmes développés ailleurs. Une belle plaquette éditée par les éditions du Chat qui pêche.<sup>1</sup>

L'utopie, le fil conducteur qui relie les rêves de notre présent à ceux d'un passé lointain. « Comme si toutes ces révoltes, sans se confondre, se répondaient à travers l'espace et le temps, entretenant la subversion et l'espoir sur la planète entière », lit-on sur la quatrième de couverture.

« En Chine, comme en Occident, l'utopie, qui fut si fort enracinée chez les dépossédés, participe d'un savoir populaire de l'émancipation qu'il importe de remettre en lumière, avant qu'il ne se noie dans les adaptations sinieuses et brutales de la modernité économique aux coercitions du passé. »

Les cultes taoïstes, en particulier, étaient « considérés par le pouvoir comme religion démoniaque (Koueïtao), opposée aux cultes orthodoxes officiels »; pensées « qui nourrissent le rêve millénaire des paysans de l'instauration sous le ciel d'une humanité sans riches ni pauvres, sans nobles ni vilains ».

Ngo Van avait, dès son enfance, baigné dans ce monde de croyances, de génies, de magie imprégnée de révolte et de désirs de beauté. La poésie, la peinture et la révolution avaient ensuite rempli sa vie. Mais il tenait à ce « savoir populaire de l'émancipation », perçu comme espoir de subversion du monde par ceux qui ont choisi le parti pris de l'émancipation sociale.

Au Viêt-nam, dès les années 30 du siècle passé, Ngo Van Xuyet fut parmi la poignée de révolutionnaires internationalistes qui, dans leur lutte contre la barbarie coloniale, voyaient dans la Révolution russe le pouvoir des soviets. Ils se trouvèrent ainsi confrontés, à la fois au stalinisme, version Hô Chi Minh et au colonialisme, version française. Malgré leur générosité et leur courage, ils furent écrasés.<sup>2</sup> Survivant aux massacres, aux trahisons et à la prison, Ngo Van s'est exilé en France dès 1948 où il travaille en usine. La réflexion sur le bolchevisme et la révolution, la rencontre à Paris de courants du socialisme antiautoritaire<sup>3</sup>, l'amena à « une méfiance absolue à l'égard de tout ce qui peut devenir appareil » (*Au pays de la cloche fêlée*, L'Insomniaque).

Récemment encore, Ngo Van, offrant à un ami anarchiste la deuxième édition de son livre *Viêt-nam, 1920-1945. Révolution et contre-révolution sous la domination coloniale*, avait à son intention souligné un « rajout »:

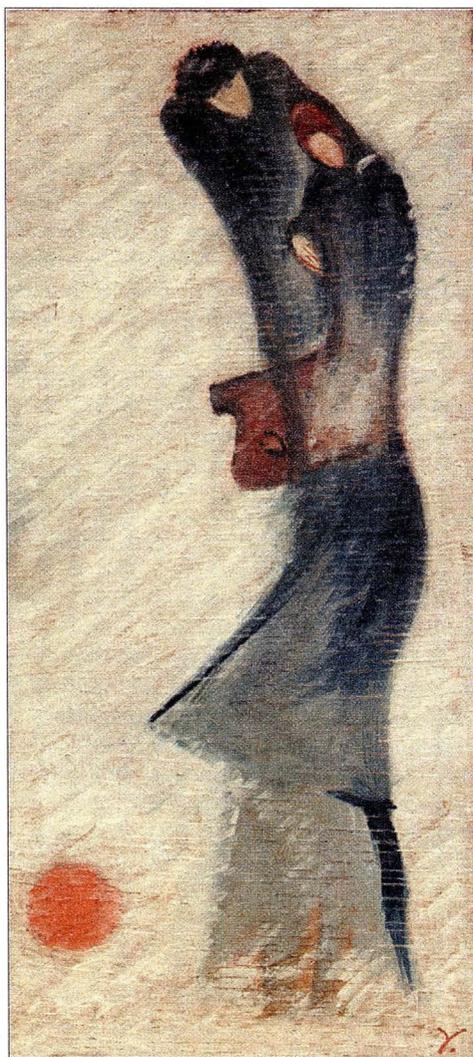
« Ainsi le Parti-État, dit socialiste, le parti des nouveaux accapareurs, s'est révélé appareil de domination et d'asservissement du prolétariat et de la paysannerie. Les exploités ne se libéreront qu'en s'attaquant à cette bureaucratie omniprésente, qu'en anéantissant cet État. Jamais un État ne dépérit de lui-même, ne dissout gracieusement ses forces armées, sa police, ses prisons, ses lois et institutions. Hier comme aujourd'hui, inexorablement, c'est l'instrument par excellence de la domination d'une classe par une autre. L'existence de l'État et l'existence de l'esclavage sont indissociables. » (Karl Marx, *La Pléiade*, III, p. 409).

Ngo Van est mort à Paris le 2 janvier 2005 à l'âge de 92 ans.

Ses livres font partie de sa lutte, inlassable et toujours recommencée, contre le projet des maîtres du présent à rester maîtres du passé (Orwell), contre les discours des vainqueurs qui font l'histoire officielle. Maintenant, qu'il n'est plus là, nous mesurons l'importance du travail qu'il a accompli, ce qu'il nous a laissé. Son absence physique remplit de tristesse celles et ceux qui ont connu son amitié, son affection, la finesse de sa fidélité. Ses livres sont des outils précieux dans une époque de barbarie et de confusionnisme idéologique envahissant. Ils restent, ils attestent désormais de sa présence parmi nous.

Charles Reeve

Peinture de Ngo Van



# Atiq Rahimi

## ou la renaissance du cinéma afghan

Propos recueillis  
par Laurence Berger

Atiq Rahimi est né à Kaboul en 1962. Au milieu des années 80, il quitte l'Afghanistan pour demander l'asile politique en France, où il étudie la littérature et le cinéma. De 1992 à 1995, il réalise des documentaires pour la télévision française. Puis publié, en 2000, un premier roman, *Terre et Cendres*, où il dresse, depuis son exil parisien, le portrait d'un Afghanistan exsangue et de personnages poursuivis par les fantômes d'une guerre sans fin. Au lendemain de la chute des talibans, il retourne pour la première fois dans son pays et manifeste le désir d'y faire un film.

Son premier long-métrage éponyme, Prix du Regard vers l'avenir au dernier festival de Cannes, est une transposition de l'écriture à l'écran. Atiq Rahimi filme un paysage dévasté, dans la poussière du contre-jour, des hommes et des femmes anéantis dans un temps suspendu, mais en attente d'un possible. Et, en arrière-plan, les stigmates de la guerre: cendres et ruines d'un quotidien miné. C'est dans un café de la rue Daguerre que nous l'avons rencontré:

**Laurence Berger:** Quel a été votre parcours personnel avant la réalisation de ce premier long-métrage?

**Atiq Rahimi:** Je suis né à Kaboul en 1962. Ma famille était très attachée à la littérature classique perse. J'ai commencé à écrire très jeune, dès l'âge de 12 ans. Plus tard, vers 16 ans, j'ai effectué un voyage en Inde et, de retour en Afghanistan, je me suis tourné vers le cinéma à cause d'*Hiroshima mon amour*. Je me rappelle très bien le jour où j'ai vu ce film au centre culturel franco-afghan: c'était l'hiver, en pleine guerre afghano-soviétique. À l'époque, je comprenais très peu les dialogues, je ne connaissais ni Duras ni Resnais, mais j'ai trouvé l'image et les textes magnifiques. Pour moi, c'était de la poésie! Quand je suis sorti, il y avait une affiche de propagande prosoviétique et, alors, je me suis dit qu'il fallait filmer Kaboul, que ce pourrait être « mon Hiroshima ». C'est à ce moment-là que j'ai eu le goût d'écrire sur le cinéma, d'abord des articles pour la jeunesse, puis des critiques de films.

En 1984, j'ai quitté l'Afghanistan, à cause des problèmes politiques et aussi par désir d'aller voir ailleurs. Après neuf jours et neuf nuits de marche, je suis arrivé clandestinement au Pakistan et j'ai demandé l'asile politique auprès de l'ambassade de France à Islamabad.

À Paris, j'ai voulu faire des études cinématographiques, parce que le cinéma, l'image, sont un langage universel. Mais c'était trop compliqué, trop technique. J'ai donc fait Lettres modernes, puis une maîtrise de communication audiovisuelle, et enfin une thèse de cinéma à la Sorbonne nouvelle sur « la psychologie du spectateur ». Après l'université, j'ai été embauché dans une société de communication et de production de films publicitaires institutionnels. Ensuite, j'ai réalisé pas mal de documentaires pour Arte.

**Laurence Berger:** De quand date le projet de *Terre et Cendres*?

**Atiq Rahimi:** C'est en 1996 que j'ai commencé à écrire le roman *Terre et Cendres*. J'avais cette histoire en tête depuis longtemps, depuis l'époque où j'étais allé faire un reportage sur la vie des mineurs dans le nord de l'Afghanistan. Mais, pour moi, après ces années d'exil, c'était un pays lointain, avec lequel j'avais coupé tout lien affectif. 1996, c'est l'année où les talibans ont pris le pouvoir, et le monde entier s'est tu devant cette catastrophe. Alors, je me suis mis à écrire sur l'Afghanistan, sur le deuil, sur ma famille, qui a été touchée par la guerre. Au départ, l'idée était de faire un court-métrage sur le deuil et, petit à petit, *Terre et Cendres* s'est transformé en récit. Je l'ai publié en France, d'abord en langue persane, ensuite en français, et il a connu un petit succès. Là, des producteurs se sont tournés vers moi pour que j'adapte le roman. Au moment où les talibans étaient encore au pouvoir, il était impossible de faire un film, mais je me suis battu pour qu'on tourne là-bas, avec cette lumière, avec ce décor, avec ces visages.

**Laurence Berger:** Était-ce la première fois que vous retourniez en Afghanistan?

**Atiq Rahimi:** Non, je suis retourné en Afghanistan un mois après la chute des talibans, en janvier 2002. À cette époque, Arte m'avait demandé de faire un film sur les quarante dernières années de l'histoire afghane. Je suis parti pour interviewer les chefs religieux, les chefs de parti, les chefs politiques afghans. Depuis, j'ai pas mal voyagé, parce que j'ai beaucoup de projets en Afghanistan, pour la jeunesse, pour les écrivains afghans. À partir de 2003, j'y suis surtout allé pour les repérages, le casting et pour voir s'il était possible d'y faire un film. Juste avant, il y avait eu le





formidable film de Siddik Barmak, Osama, qui avait redonné un peu de confiance et démontré qu'on pouvait faire des films dans ce pays. Par contre, je ne voulais pas tourner à Kaboul, je voulais tourner à l'endroit même où se passe l'histoire, dans le nord de l'Afghanistan, avec une équipe franco-afghane. Pendant trois mois, nous avons travaillé à refaire le décor, à filmer en cinémascope, ce qui demande un travail de mise en scène assez exigeant, rigoureux. J'ajoutais donc les difficultés...

**Laurence Berger:** Le film est placé sous le signe de l'attente, que symbolise-t-elle ?

**Atiq Rahimi:** L'attente, c'est l'attente. Je ne crois pas que j'essaie d'évoquer symboliquement quelque chose. Dans ce pays-là, on ne vit pas dans le temps. On vit le temps. Quand vous voyagez en Afghanistan, vous avez l'impression que vous êtes dans un pays du Moyen Âge.

Évidemment, si vous allez à Kaboul ou dans les grandes villes, d'un seul coup, il y a un contraste énorme, c'est complètement occidentalisé. Mais, en dehors des villes, le temps semble presque suspendu. Non seulement le temps, mais aussi l'espace. C'est un huis clos ouvert, comme le décor du film : à quoi bon un pont sur une rivière asséchée ? C'est un signe d'absurdité. L'attente est l'incarnation même de ce pays : la marche, le voyage, on ne se pose jamais la question de la durée. D'une certaine manière, on vit peut-être hors du temps. L'Afghanistan a traversé vingt-trois ans de guerre, et à chaque fois, la situation politique et sociale devenait de pire en pire. C'est la raison pour laquelle je n'ai pas voulu dater le film...

**Laurence Berger:** Le vieillard et l'enfant représentent deux générations, mais celle de l'entre-deux est quasiment absente : a-t-elle été sacrifiée ?

**Atiq Rahimi:** Oui, sacrifiée, c'est le mot. Ou j'utilise souvent le mot « trahie ». Les deux termes se rejoignent. D'abord, les communistes afghans ont été trahis par les Soviétiques, puis la résistance afghane a été trahie par les islamistes. Le passé, lui, reste pré-

sent, on continue de s'y référer. Il correspond à la génération de mon père et, au-delà, une génération qui tient à son code d'honneur, à sa dignité.

**Laurence Berger:** Même si vous ne filmez pas explicitement la guerre, elle est omniprésente en arrière-plan. Quels ont été vos choix de mise en scène ?

**Atiq Rahimi:** Je ne voulais pas faire un film où je montrerais la guerre comme un spectacle. Pour moi, montrer une maison bombardée a moins d'importance que montrer le visage de l'homme ou de la femme qui voit sa maison détruite. Je voulais montrer la souffrance qu'on inflige à ces gens-là. C'est pourquoi j'ai eu ce parti pris de ne montrer aucune image de la guerre. De toute façon, elle existe, elle est partout. Il suffit de filmer une ruine pour comprendre, imaginer, la scène, le massacre, le bombardement.

**Laurence Berger:** Une scène revient en flashback dans la mémoire du vieil homme : celle où il a vu sa belle-fille se jeter nue dans les flammes.

**Atiq Rahimi:** Concernant la présence de la femme dans ce film, il en va ainsi : d'un côté, il y a la femme voilée sous le tank, dont on ne connaît rien, ni son nom, ni son destin, ni son passé ; au contraire, il y a, dans l'imaginaire du vieillard, cette femme nue, dont on connaît le nom, l'histoire et le sort. On peut en déduire que, soit la femme est condamnée à vivre cachée sous un voile, sans identité ; soit, elle possède un corps, une présence, et alors, elle est condamnée au suicide.

**Laurence Berger:** Comment avez-vous travaillé la lumière et pourquoi avoir choisi de tourner en cinémascope ?

**Atiq Rahimi:** Mon parti pris de départ était de tourner tout le film en contre-jour, face au soleil. On était à trois mille mètres d'altitude et, pour avoir cet éclat de lumière, on se réveillait à trois heures et demie du matin et on travaillait jusqu'à dix-neuf heures. De plus, je ne voulais pas du tout montrer le ciel, donc

il me fallait un endroit montagneux. Je ne voulais filmer que la terre et la poussière, et j'avais, pour cela, des références picturales précises que je soumettais à mon chef opérateur : des miniatures monochromes, dorées, du XVI<sup>e</sup> siècle et des tableaux de Turner. Pour chaque plan, on se donnait le temps de travailler. Non pour créer un décor pittoresque, mais au contraire un paysage aride, dur, comme un élément narratif qui participe au destin des personnages.

Bien que risqué, le choix du scope était mon rêve, et le producteur m'a soutenu dans cette démarche. Quand le personnage évolue, se déplace, dans un cadre vide, on accentue ce sentiment de solitude. Je voulais très peu de mouvements de caméra, pour travailler davantage la mise en scène, et faire en sorte que tout se passe dans un même cadre. Me donner le luxe de filmer ce paysage afghan à la manière d'un western...

**Laurence Berger:** Le fait de porter un regard extérieur a-t-il modifié votre perception de la réalité afghane ?

**Atiq Rahimi:** Oui, heureusement, et j'espère bien que j'ai cette distance-là ! Non seulement par rapport à mon propre pays, par rapport à ma culture, à ma famille, mais aussi par rapport à moi-même, par rapport au monde, à la société, à la religion, à la politique, et à toutes les sortes d'idéologies. C'est ma manière d'être, d'écrire, de voir les choses. Bien sûr, vingt ans de distance avec l'Afghanistan, c'est énorme, même si, culturellement, je suis toujours attaché à ce pays.

**Laurence Berger:** Y a-t-il désormais des perspectives pour le cinéma afghan, les productions locales ?

**Atiq Rahimi:** Oui, après des films comme *Osama* ou, comme le mien, et tant d'autres qui sont en train de se faire là-bas, on ressent une énergie extraordinaire, notamment chez les jeunes, pour créer des sociétés de production. Il en existe cinq à ce jour, et beaucoup de films sont réalisés avec de petites caméras, non seulement à Kaboul, mais aussi en province. Dans le nord du pays, là où j'ai tourné *Terre et Cendres*, il y a tout un groupe de jeunes qui font des films avec leurs propres moyens, avec toute leur maladresse et leur naïveté, mais il y a cette volonté de recherche, de création, notamment dans le domaine du court-métrage.

**Laurence Berger:** Êtes-vous optimiste pour l'avenir politique de l'Afghanistan ?

**Atiq Rahimi:** Mon problème, ce n'est pas l'Afghanistan, c'est le monde. Je suis pessimiste vis-à-vis du monde, donc comment pourrais-je être optimiste vis-à-vis de mon propre pays ? C'est d'ailleurs la raison pour laquelle j'écris et je filme. Si j'étais optimiste, je pense que je ne l'aurais jamais fait...

# Quand je pense à Brassens, j'en pince

Ancienne enfant d'Marie salope  
Mélanie, la bonne du curé,  
Dedans ses trompes de Fallope,  
S'introduit des cierges sacrés  
Des cierges de cire d'abeille  
Plus onéreux mais bien meilleurs  
Dame ! La qualité se paye  
À Saint-Sulpice comme ailleurs.

Mélanie, Georges Brassens paroles et musique

**CURIEUX LIVRE** que cette nouvelle biographie de Georges Brassens parue sous la plume de Jean-Claude Lamy chez Albin Michel. Curieux car nos idoles, parfois, ont besoin d'être un peu dépoussiérées. Mais, cette fois-ci, l'auteur n'y va pas avec le bout du plumeau. Tout le monde sait bien que ce pitre de monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir (il y a même des journalistes qui croient faire du journalisme).

À la lecture de ce livre, si l'on mêle allégrement la mauvaise foi et la naïveté, l'on pourrait presque croire que l'ami Georges fut un cul bénit de notoriété publique, un propriétaire foncier important (et alors?), un cambrioleur raté ou un dégoûté des libertaires. Constaté qu'une idole puisse avoir des travers, c'est bien, c'est même sain. Mais c'est plutôt la méthode employée dans ce livre qui est sujette à caution.

Bien mal en prend à ce journaliste prétentieux et arrogant qui nous délivre un guide de la «charité mode d'emploi». Non content de ne voir aucune malice dans ce qu'il affirme la foi chrétienne de Brassens, il assène stupidement et définitivement quelques vérités qui n'ont jamais fait avancer les choses, et tente de débarrasser l'artiste de tous les « oripeaux » (c'est moi souligne) libertaires qu'il avait pu endosser avant sa gloire et qui désormais l'encombrent un peu.

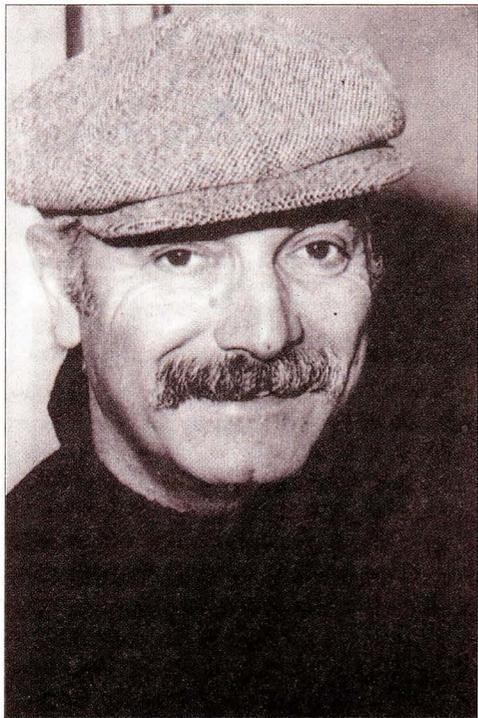
Nous sommes nombreux à avoir furieusement biberonné au lait de l'ami Georges. Eh ouais, les anars aussi pas de bol ! Iconoclaste talentueux, grand mangeur de curé, c'est vrai qu'avoir écrit *l'Auvergnat*, par exemple, et de faire des références au bon Dieu assez fréquemment, pourrait être de nature à ne retenir qu'un (grand) morceau de l'œuvre et pas l'autre. Mais les valeurs chrétiennes que retient Lamy ne sont pas si loin d'être les nôtres. Sauf que... les valeurs humanistes ont toujours guidé Georges Brassens et que ça n'est certainement pas nouveau ni par hasard qu'il est arrivé chez les anars et qu'il ne les a jamais véritablement quittés, et les valeurs

chrétiennes nous en connaissons d'autres et des bonnes. Il n'y a qu'à se renseigner à Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris, à côté de la Mutualité où Brassens a chanté pour nous, les doctrinaires et les nervis anti-IVG de Laissez-les vivre ou autres associations de la même farine et du calibre du genre SOS-tout-petits (et tout ce qui est petit est gentil, n'est-ce pas?), sont bien de cette même espèce, toutes les Mère Térésa et tous les abbés Pierre dégoulinant de tendresse et suant bon gré mal gré l'antisémitisme et qui font leurs fonds de commerce de la misère, voilà les valeurs chrétiennes, et j'en passe. Parvenir à amalgamer confusément tout ce fatras spirituel et temporel nous fait constater une fois encore qu'il n'y a bien que ces sacrés curaillons pour y parvenir. Et vouloir mêler Brassens à ça. Enfin bon...

Passons sur la preuve irréfutable que Georges Brassens n'était pas antimilitariste, c'est qu'il avait acheté un ancien moulin en bordure du camp de Frileuse où se déroulaient des manœuvres militaires. Et ça, c'est quand même une preuve. Un peu comme si un Beauceron se mettait à croire en Dieu parce qu'on voit Notre-Dame de Chartres à dix kilomètres à la ronde. Je vais vite aller me renseigner sur la couleur du bulletin de vote de ma concierge, sinon je vais me faire virer vite fait de la rédaction du *Monde libertaire*. Ça va pas faire un pli. Lamentable...

Loin de moi l'idée que Brassens puisse appartenir à quiconque. Il n'appartient qu'à lui-même comme chacun d'entre nous. La vraie malhonnêteté, c'est la tentative de l'enfermer dans une doctrine définitive. Si les chrétiens aiment Brassens, c'est leur affaire. L'artiste est imparfait et non militant. Brassens est toujours resté volontairement en dehors des clous, a connu – et connaît toujours – gloire et succès, a gagné beaucoup d'argent, en a distribué beaucoup aussi. Il n'y a guère de sens à vouloir se l'accaparer.

Putain de moine ! On t'aime Georges.



Jipé

# La Turquie, on s'en fout un peu

LES GESTICULATIONS des député.e.s concernant l'adhésion éventuelle de la Turquie au sein de l'Europe n'auraient aucune importance si elles ne préparaient les consciences, via le brouhaha médiatique qu'elles suscitent, à une certaine idée de la politique et de la démocratie.

L'Europe, en effet, est une construction politique, donc un choix, établie entre des États indépendants. Ces États se dotent de règles de fonctionnement (les traités et autres Constitutions) que l'on peut combattre, avec lesquelles on peut être en désaccord. Il n'empêche que le choix de l'adhésion à un groupement politique ne se fait ni sur une base religieuse ni sur une base géographique. L'Europe n'est pas la chrétienté catholique et

l'Europe ne s'arrête pas à l'Oural sinon, la Suisse devrait en faire partie.

Non, l'Europe politique est bel et bien un choix politique que le gouvernement turc peut faire.

Nous regretterons simplement de voir un Premier ministre issu de l'islam politique à la tête de ce pays, comme nous regrettons d'avoir un valet du Medef en France ou un valet de Bush en Angleterre.

Pour notre part, nous privilégierons toujours les contacts directs avec nos camarades anarchistes turcs et d'ailleurs pour lutter contre l'État, le capitalisme et la religion.

Fred Besac

## Du jonc pour Radio libertaire !

DEPUIS 1981, fidèle à ses engagements d'origine, Radio libertaire n'a jamais cessé et ne cessera jamais de se battre pour la liberté des ondes. Elle revendique son autonomie vis-à-vis de l'État et refuse de tomber dans le système des radios commerciales, des radios fric.

Sa volonté d'être hors du champ capitaliste et mercantile ne lui permet pourtant pas d'échapper à la réalité de ce vieux monde qu'on promet à la casse. C'est pourquoi elle fonctionne aussi grâce au soutien financier sans faille de ses auditeurs et auditrices mais également de tous les sympathisants de l'idée anarchiste.

Aujourd'hui, Radio libertaire doit trouver des fonds supplémentaires pour s'équiper d'une nouvelle table de mixage. Elle coûte 15 000 euros.

« Une paille ! », dirait Édouard Rothschild qui vient de se payer une feuille jadis maoïste pour 20 millions d'euros.

Toujours est-il que le pécule de Radio libertaire est un peu mince pour cette dépense.

Aussi, une souscription est lancée et fait à nouveau appel à la solidarité de toutes et de tous qui êtes attachés à cette fréquence pour réunir la somme de 7 500 euros.

Bien sûr, l'équipe ne manquera pas de vous tenir informés par les ondes et dans le Monde libertaire de l'évolution de cette souscription jusqu'à la réalisation de l'achat de sa nouvelle table de mixage. Salutations anarchistes

Le secrétariat  
de Radio libertaire

Les chèques sont à rédiger à l'ordre de DMC, sans oublier pas de préciser au dos du chèque « Souscription ». Merci.

### SOUSCRIPTION



## Radio Libertaire

Librairie Publico  
145, rue Amelot  
75011 Paris



radio-libertaire@federation-anarchiste.org



La voix sans dieu sans maître et sans publicité



### Jeudi 3 février

Si vis Pacem de 18 à 19h 30

Atelier d'écriture antimilitariste. Invité : Rolland Hénault, dit le divin, chroniqueur, romancier, pédagogue...

### Vendredi 4 février

Koumbi de 10 à 12 heures

Thème : le mythe de Mami Wata, sirène des eaux, représentée par les peintres populaires de Kinshasa, avec Lucie Touya (auteur d'un ouvrage sur le sujet) et discussion sur la représentation des femmes.

### Samedi 5 février

Longtemps, je me suis couché de bonne heure de 19 à 21 heures

Plateau commun entre les émissions de cinéma, et débat autour de l'actualité du long et du court-métrage.

### Lundi 7 février

Le monde merveilleux du travail de 20 à 21 heures

La précarité, le nouveau statut social des prolétaires avec en chroniqueur Monsieur le Conseiller référent

### Jeudi 10 février

Si vis pacem de 18 à 19h 30

Les guerres du Caucase. Invité : le comité Tchétchénie de Paris.

### Vendredi 11 février

Koumbi de 10 à 12 heures

Thème : les photographes contemporains africains et leurs conditions de création.

### Mercredi 16 février

Femmes libres de 18h 30 à 20h 30

Émission spéciale autour de Louise Michel

**89.4 MHz**  
en région parisienne

## Jeudi 3 février

### Paris

Le collectif national unitaire appelle à la grève et à une manifestation nationale contre les projets de loi dits « Prévention de la délinquance », à 13 heures, Métro Goncourt.

### Bordeaux

Meeting contre la criminalisation du mouvement social à l'occasion du procès de 2 militants de Palestine 33 (cf. ML n° 1373 du 28 octobre 2004). Salle Marcel-Paul (rue Judaique) à partir de 19 heures, lunch à partir de 20h30, meeting avec Maurice Rajsfus, Jean-Émile Sanchez et Gérard Boulanger. Témoignages et interventions d'organisations de soutien au peuple palestinien et de syndicalistes victimes de la tentative de criminalisation de tout le mouvement social.

### Rennes

Débat organisé par la Fédération anarchiste de Rennes autour de « L'emprisonnement questionné par les anarchistes » à 15 heures à la Maison de quartier de Villejean, 2, rue de Bourgogne, salle Rosalien. Projection d'un film à ne pas manquer: *Fugues carcérales* de Yanusz Mrozowski, (durée 45 minutes).

## Vendredi 4 février

### Bordeaux

Rassemblement de soutien aux deux inculpés de Palestine, 33, parvis des Droits-de-l'Homme (rue des frères Bonnie) dès 10h30, stands, expositions, pétition de soutien à partir de 13h30 interventions (soutiens au peuple palestinien, victimes de la criminalisations du mouvement syndical et social) pendant le procès.

### Lyon 7<sup>e</sup>

Fred Alpi sera en concert en solo acoustique à 20 heures à l'Atelier, 91, rue de Montesquieu. Métro Saxe-Gambetta ou Jean-Macé.

### Saint-Denis (93)

Rencontre à la Bourse du travail de Saint-Denis pour la création d'une société des laïques, des non-croyants, des non-croyantes et des athées. Projection du documentaire IVG: les croisés de l'ordre moral de J. Cotta et P. Martin (1995) et discussion avec la participation de Jocelyn Bézecourt à 19 heures.

## Samedi 5 février

### Marseille

Au Cira, à 15 heures, 3, rue Saint-Dominique, débat et projection vidéo avec Marc Tomsin sur les luttes au Chiapas.

### Méaudre (Vercors)

Concert-inauguration de l'association La Rage qui rit avec Fred Alpi en solo acoustique au Synclinal (au pied des pistes) Les Farlaix, à 20 heures. PAF: 3 euros.

### Paris 11<sup>e</sup>

La librairie Quilombo s'associe au 25 ans du collectif Guatemala: Projection du film *Trafiquants de vérité*, de Grégory Lassalle et conférence-débat: le prix à payer pour la paix. Repas guatémaltèque à partir de 19h30. Participation aux frais (repas): 8 à 10 euros. À partir de 16 heures au CICP, 21 ter, rue Voltaire, 75011 Paris, Métro Ruedes-Boulets.

## Vendredi 11 février

### Avignon

Le groupe Gard-Vaucluse de la FA vous invite à rencontrer Stéphane Troplain, responsable du *Monde libertaire*, à l'occasion de la présentation du livre *Et pourtant ils existent*, éditions du Cherche-Midi,

Librairie Infokiosk, place Damette (proche de la rue des Lys) de 16 à 19 heures.

## Samedi 12 février

### Avignon

Le groupe Gard-Vaucluse de la FA vous invite à rencontrer Stéphane Troplain, responsable du *Monde libertaire*, à l'occasion de la présentation du livre *Et pourtant ils existent*, éditions du Cherche-Midi à la librairie Sauramps en Cévennes, 2, place Saint-Jean, 30100 Alès, à 15 heures.

### Paris 11<sup>e</sup>

Débat avec Claude Guillon autour de son livre *le Droit à la mort*, à 16h30, à Publico, 145, rue Amelot, métro République, Filles-du-Calvaire ou Oberkampf.

### Lyon 1<sup>er</sup>

Débat sur la décroissance avec J.-P. Tertrais, auteur de la brochure *Du développement à la décroissance* à 15 heures à la Plume noire 19, rue Pierre-Blanc, Tél.: 0472009410.

## Lundi 14 février

### Grenoble

Le groupe Jules-Vallès de la Fédération anarchiste organise un débat avec Jean-Pierre Tertrais, auteur de la brochure *Du développement à la décroissance* et de nombreux articles sur le sujet, qui viendra exposer ses idées et lancer le débat au Tonneau de Diogène, 6, place Notre-Dame à 20h30, entrée libre.

## Jeudi 17 février

### Merlieux (Aisne)

La bibliothèque sociale reçoit Didier Daeninckx et Cathy Ytak, de 18 à 21 heures au 8, rue des Fouquerolles.



# agenda



July 1st 80

Ngo Van